
Délibérations du Congrès



**Syndicat des services
gouvernementaux, AFPC**

Huitième Congrès national triennal

Les 5, 6, 7 et 8 octobre 2021

Congrès virtuel

Table des matières

Le mardi, 5 octobre 2021

Appel nominal	1
Communiqués	1
Ouverture autochtone – Barbara Dumont-Hill	1
Communiqués	2
Présentations	2
Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement.....	3
Liste d'honneur du SSG	4
Premier rapport du Comité des lettres de créance.....	5
Adoption des règles de procédure	6
Adoption de l'ordre du jour du Congrès.....	6
Ratification des nominations aux Comités du Congrès	6
Ratification des règles et des politiques du SSG adoptées par le CN.....	6
Question de privilège.....	7
Rappel au règlement.....	7
Deuxième rapport du Comité des lettres de créance	8
Comité des candidatures.....	8
Orateur invité : Chris Aylward.....	8
Ratification des règles et des politiques (suite de la séance de l'avant-midi)	9
Discours du Président national du SSG, Randy Howard.....	9
Rapport du Comité des finances	9
Communiqués	10

Le mercredi 6 octobre 2021..... 11

Appel nominal	11
Troisième rapport du Comité des lettres de créance.....	11
Rapport du Comité des résolutions sur les règlements.....	11
Communiqués	17
Oratrice invitée : Fae Johnstone	18
Quatrième rapport du Comité des lettres de créance.....	18
Rapports des Comités.....	18
Rapport du Comité des résolutions générales	18
Communiqués	25

Le jeudi 7 octobre 2021 25 |

Appel nominal	25
Cinquième rapport du Comité des lettres de créance	25
Communiqués	25
Rapport du Comité des résolutions sur les règlements (suite).....	26

Question de privilège.....	29
Rapports des Comités.....	29
Rapport du Comité des résolutions générales (suite).....	29
Forum de toutes les candidates et les candidats	32
Sixième rapport du Comité des lettres de créance.....	33
Résolution d’urgence numéro 1	33
Question de privilège.....	34
Communiqués	34

Le vendredi 8 octobre 2021

Appel nominal	344
Septième rapport du Comité des lettres de créance	35
Élection de la Présidente nationale ou du Président national.....	35
Résultats des élections de la Présidente nationale ou le Président national :.....	35
Élection de la Vice-présidente nationale ou le Vice-président national, Équité	35
Résultats des élections de la Vice-présidente nationale ou du Vice-président national, Équité	35
Élection des Vice-présidentes nationales ou des Vice-présidents nationaux (deux postes)	36
Résultats de la première élection des Vice-présidentes nationales ou des Vice-présidents nationaux	36
Résultats de la deuxième élection des Vice-présidentes nationales ou des Vice-présidents nationaux	36
Question de privilège.....	36
Élection des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux.....	37
Résultats des élections des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux	37
Élection des personnes déléguées au Congrès national triennal de l’AFPC.....	38
Résultats des personnes déléguées au Congrès national triennal de l’AFPC.....	39
Résultats des personnes déléguées suppléantes au Congrès national triennal de l’AFPC en 2022	40
Serment d’office	40
Communiqués	40
Ajournement du Congrès	40

Appendices

Appendice « A » – Délégué(es) et observateur (ices) au congrès	41
Appendice « B » – Ordre du jour.....	44
Appendice « C » – Ratification des comités du Congrès 2021.....	48
Appendice « D » – Comité des candidatures	49
Appendice « E » – Ratification des règles et politiques	511
Appendice « F » – Rapports des dirigeantes et des dirigeants (PN et VPN).....	58
Appendice « G » – Rapport du comité des résolutions générales.....	74

Le mardi 5 octobre 2021

Séance de l'avant-midi

Appel nominal

- Le confrère Randy Howard déclare ouvert le Huitième Congrès national triennal du SSG, à 11 h 30, le mardi 5 octobre 2021.

Communiqués

- Le confrère Howard, Président national du SSG, souhaite la bienvenue à tous et à toutes sur la plateforme virtuelle et au premier Congrès virtuel du SSG.
- Le confrère Howard tient à souligner que nous siégeons aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple Algonquin Anishnabeg. Les Algonquins ont vécu sur cette terre depuis des temps immémoriaux et nous sommes reconnaissants de nous rencontrer sur ce territoire.
- Le confrère Howard informe les personnes déléguées que le SSG a 107 personnes déléguées, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré de personnes déléguées. Il remercie chacune des personnes pour leur présence au Congrès.
- Le confrère Howard informe les personnes déléguées que la traduction simultanée et le sous-titrage sont fournis dans le cadre de ce congrès virtuel.
- Le confrère Howard déclare que la force de notre syndicat repose sur l'engagement de nos membres, et vous, en tant que leaders syndicaux. Au cours des prochains jours, des résolutions seront débattues et vous prendrez des décisions qui serviront à orienter le SSG pour les deux prochaines années. Bienvenue à tous et à toutes!

Ouverture autochtone – Barbara Dumont-Hill

Le confrère Howard invite la consoeur Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité, à présenter Barbara Hill, une aînée autochtone qui procède à l'ouverture de notre Congrès. Comme il s'agit d'un congrès virtuel et sur recommandation de Barbara Dumont-Hill, le confrère Howard remet une blague à tabac en guise de cadeau et la confie au confrère Alex Silas, Vice-président exécutif régional, de la région de la Capitale nationale qui présente l'offrande. Le confrère Howard remercie le confrère Silas pour son geste.

La consoeur Bush présente Barbara Dumont-Hill, algonquine Anishnabeg de la communauté de Kitigan Zibi au Québec. Elle a servi pendant plusieurs années comme gardienne des esprits pour l'Université Carleton, le Collège Algonquin, à l'Alliance de la Fonction publique du Canada et la Société d'aide à l'enfance d'Ottawa. Elle a voyagé à travers le Canada en tant que conseillère du ministère canadien de la Justice pour assister à l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Le travail de Barbara a inspiré son cheminement pour honorer et habiliter les femmes et les jeunes autochtones. Barbara Hill remercie la consoeur Bush et le SSG pour l'offrande et procède à l'ouverture du Congrès en récitant une prière autochtone traditionnelle.

Communiqués

- Le confrère Howard demande à tous et à toutes de se lever debout (si possible) pour entendre la chanson « Solidarité pour toujours ».
- Le confrère Howard rappelle aux personnes déléguées et aux observatrices et observateurs que toute personne éprouvant des difficultés techniques de ne pas invoquer le règlement mais de communiquer avec Encore, le soutien technique au moyen du portail.
- Le confrère Howard informe que, si des personnes déléguées ont des questions concernant leur formulaire de réclamation de dépenses, d'envoyer un courriel à la boîte aux lettres électronique du SSG ou communiquez avec le Bureau national du SSG.
- En reconnaissance de la Journée de la vérité et de la réconciliation, qui a eu lieu le 30 septembre 2021, le confrère Howard suggère que tous et toutes porte un vêtement de couleur orange le jeudi 7 octobre 2021, pour rendre hommage aux survivantes et aux survivants du système des pensionnats, à leurs familles et aux communautés.

Présentations

Le confrère Howard procède à la présentation des membres du Conseil national du SSG, les membres à vie, le personnel et les personnes invitées.

Conseil national du SSG

Randy Howard	Président national
Martine Babcook	Vice-présidente nationale
Kelly Bush	Vice-présidente nationale, Équité
Bruce Roy	Vice-président national
Sue Boone	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y exclus la région de la Capitale nationale
Steve Colterman	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Shanny Doucet	Vice-présidente régionale, Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard
Anthony Drozdowski	Vice-président régional, Nouvelle-Écosse
Jeanette Fillion	Vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne
Mélanie Hamel	Vice-présidente régionale, l'est du Québec, y compris la ville de Québec
Kevin Hanson	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Linda Harding	Vice-présidente régionale, Vancouver, et les basses-terres
Sheldon Jacobs	Vice-président régional, Saskatchewan, et le Manitoba
Azra Jusuf	Vice-présidente régionale, région de l'Ontario, y exclus la région de la Capitale nationale
Leanne Moss	Vice-présidente régionale, Terre-Neuve et le Labrador
Paul Paquette	Vice-président régional, région de la Capitale nationale
Michèle Parent	Vice-présidente régionale, l'ouest du Québec, y compris Montréal
Heather Rawlins	Vice-présidente régionale, Alberta, Nunavut, et les Territoires du nord-ouest

Nicole Rousseau Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale
Reni Stein Vice-présidente régionale, l'île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon

Membres à vie du SSG

Mark Brunell, (ancien Président national du SSG), Valerie Denesiuk, Pierre Laberge, Mike Lavery, Bonnie Robichaud et Bill Walsh.

Personnel du SSG

Desrosiers, Monique	Agente aux finances et de l'administration
Ehler, Stephanie	Représentante syndicale
Girard, David	Représentant syndical principal
Lafleur, Logan	Adjoint administratif et finances
Manchester, Jason	Coordonnateur exécutif au Président national, nommé pour une période déterminée
Michon-Hamelin, Paulette	Représentante syndicale
Rancourt, Diane	Adjointe administrative et communication
Sanders, Neola	Adjointe administrative aux Représentantes et aux Représentants syndicaux
Maria Thomas	Adjointe exécutive au Président national
Jennifer York	Adjointe en technologie
Barrette, Dominique	Coordonnatrice exécutive au Président national (en congé)

Personnes invitées

Chris Aylward	Président national de l'AFPC
Yvon Barrière	Vice-président exécutif régional, région du Québec
Eddy Bourque	Président national, Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration Canada (SEIC)
Shimen Fayad	Présidente nationale, Syndicat des travailleurs de la santé et l'environnement (STSE)
Fae Johnstone	Oratrice, Équité
Jim McQuaid	Ancien Vice-président régional de la RCN du SSG
Alex Silas	Vice-président exécutif régional de la RCN, AFPC
Virginia Vaillancourt	Présidente nationale, SEAC

Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement

Le confrère Howard invite la consoeur Harding à faire la lecture en anglais de la Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement et la consoeur Doucet en fera la lecture en français. Une copie de la Déclaration de l'AFPC sur le harcèlement est fournie dans les trousseaux du Congrès et de façon électronique.

L'effort concerté pour améliorer notre vie au travail et préserver les droits pour lesquels nous avons lutté font la force de notre syndicat. Le respect mutuel constitue la pierre angulaire de cette collaboration. Les Statuts de l'AFPC affirment que chaque membre a le droit d'être protégé, tant au sein du syndicat que dans le lieu de travail, de la discrimination et du harcèlement fondés sur l'âge, le sexe, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la race, la religion, l'état civil, les antécédents judiciaires, les handicaps, l'orientation sexuelle,

l'identité ou l'expression de genre, la langue, la classe ou l'idéologie politique. Les membres ont également le droit d'être protégés de tout harcèlement à caractère personnel et sexuel.

Le Syndicat des services gouvernementaux (SSG) reconnaît également le droit au personnel du Bureau national du SSG de travailler dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement.

Si vous faites l'objet de harcèlement au cours de la présente activité, contactez la personne ressource sur le harcèlement afin de discuter de la situation et des mesures possibles. Notre premier objectif consiste à favoriser le règlement rapide et informel de ces incidents et d'inciter nos membres à se parler directement afin de résoudre l'affaire. Si cette méthode ne réussit pas ou si elle est impossible, les dispositions des Statuts et les déclarations de principes sur la question du harcèlement seront appliquées intégralement et sans délai.

Le harcèlement sous toutes ses formes nous éloigne de notre but commun et affaiblit notre syndicat. Tout en travaillant de concert à la réalisation de la tâche importante qui nous occupe, traitons-nous mutuellement avec dignité et respect.

Le confrère Howard informe les personnes déléguées que ce congrès a deux membres du personnel agissant en tant que Coordonnateur et Coordonnatrice de la lutte contre le harcèlement, à savoir le confrère David Girard, et la consœur Stephanie Ehler. Si vous souhaitez signaler des incidents liés au harcèlement lors de ce congrès, veuillez communiquer avec l'une de ces deux personnes, au moyen de la plateforme Chime.

Liste d'honneur du SSG

Le confrère Howard procède à la lecture de la liste d'honneur de nos consœurs et de nos confrères décédés au cours des dernières quatre années. Les noms suivants apparaissent sur l'écran :

Raymond Auger	10011	Joyce Diabo	00027
Debbie Badiou	50057	François Drolet	10011
Charles Bailey	Membre à vie	Epah Fonkeng	70015
James Barbira	00027	Dave Gendron	10060
Mani Shrivastava		Charles Goulet	60009
Bista	70013	Shawn J. Hachey	60011
Lise Blouin	10060	Josée Hamel	10011
Lyne Brousseau	60011	Bob Haywood	Personnel
Sébastien Sigouin-		Ali Mubashir Khan	30001
Campeau	70019	John Jedrasik	70013
Benoit Carbonneau	10011	Pauline Labelle	70017
Cathy Caron	10060	Raymonde Larocque	10060
Joanne Daniel	Personnel	Melissa Lavoie	10060
Philippe Desmarais	70013	André Maisonneuve	70020

Craig MacEwen	90031	Bob Rhodes	XPW75
Melissa Marche	20008	Joey Ryan	60011
Mark Morin	70023	Ganesh Vamatheva	00027
Modeste Muntu	70013	Bianco Salvatore	70055
Tom Philliben	70055	Pamelia Wood	80052
Daniel Pichette	10011	Virginie Ngo Yetna	70019

Le confrère Howard indique que toute personne souhaitant ajouter un nom à la liste d'honneur du SSG, de faire parvenir un courriel à la boîte aux lettres électronique du SSG et celui-ci sera consigné dans le procès-verbal.

On observe une minute de silence.

Premier rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le premier rapport du Comité des lettres de créance :

- 86 personnes déléguées accréditées
- 8 observatrices ou observateurs
- 8 personnes invitées, y compris les membres à vie

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 86 personnes déléguées accréditées.

MOTION ADOPTÉE.

En raison de circonstances imprévues, le confrère Howard informe l'assemblée du Congrès que le SSG a reçu trois lettres de créance tardives, qui ont été soumises après la date limite. Les trois personnes déléguées tardives sont : Michael Murphy, Secrétaire-trésorier, section locale 90031 (Charlottetown), Sébastien Sinclair, délégué syndical, section locale 10161 (Montréal) et Simon Pazdor, Président intérimaire, section locale 50002 (Winnipeg).

Le Comité des lettres de créance recommande que le congrès accepte les trois personnes déléguées tardives et leur accorde un siège en cours d'assemblée.

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE le premier rapport du Comité des lettres de créance soit adopté pour ajouter les trois personnes déléguées tardives : (Michael Murphy, Sébastien Sinclair, et Simon Pazdor).

- 86 personnes déléguées accréditées
- 8 observatrices ou observateurs
- 8 Membres à vie et personnes invitées
- 3 Personnes déléguées tardives

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 89 personnes déléguées accréditées.

MOTION ADOPTÉE.

(Liste des personnes déléguées, observatrices ou observateurs/Membres à vie, et Invitées – **ci-jointe à titre d'Appendice « A »**)

Adoption des règles de procédure

P/A Nicole Rousseau / Kevin Hanson

QUE soit adoptées les Règles de procédure telles que présentées.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Adoption de l'ordre du jour du Congrès

P/A Sheldon Jacobs / Heather Rawlins

QUE soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. (ci-joint à titre d'Appendice « B »)

Ratification des nominations aux Comités du Congrès

P/A Azra Jusuf / Paul Paquette

QUE ce Congrès ratifie les nominations aux comités.

MOTION ADOPTÉE. (ci-jointe à titre d'Appendice « C »)

Ratification des règles et des politiques du SSG adoptées par le Conseil national

P/A Sheldon Jacobs / Steve Colterman

Règles

Règle 2, Article 4, Règlement 6

Règle 4, Article 9 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

Règle 4, Article 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (1)

Règle 4, Article 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (2)

Règle 5 – Comités permanents du SSG

Règle 6 – Comité d'examen des finances

Règle 7 – Membre à vie, Membre honoraire, et Prix d'excellence du SSG

Règle 12 – Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC

Règle 13 – Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires

Politiques

Politique 8 – Bourses annuelles du SSG

Politique 14 – Représentation des griefs

Politique 15 – Subvention aux sections locales pour l'assemblée générale annuelle

QUE le Congrès ratifie les changements à l'article 9b) de la règle 4 du SSG, lesquels ont été adoptés par le Conseil national le 20 avril 2021. Ce vote se fera par scrutin secret.

Question de privilège

La consœur Bush demande des précisions sur l'article 9b) de la Règle 4. Après des discussions, la consœur Bush demande que la motion soit divisée comme suit :

P/A Kelly Bush / Azra Jusuf

QUE la motion soit divisée comme suit :

Qu'un vote individuel ait lieu sur les Articles 9bi, 9bii et 9biii de la Règle 4.

Le confrère Howard indique que toutes les autres règles et les politiques seront mises aux voix dans leur ensemble.

Rappel au règlement

La consœur Doucet déclare qu'avant de diviser la motion, qu'un vote est nécessaire sur l'amendement, lequel a été proposé par la consœur Bush et appuyé par la consœur Jusuf. Le vote se fait sur la motion de diviser.

MOTION ADOPTÉE.

Le débat se poursuit – les articles 9b) i, 9bii et 9biii du Règlement 4 est divisé comme suit :

b) Frais divers des membres du Conseil national :

- i. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation pour frais divers de 200 \$ par mois, payable trimestriellement à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an).
- ii. Cette allocation pour frais divers concerne des articles tels que les ordinateurs portables, le matériel informatique, les fournitures de bureau, le papier, etc. Une note de frais doit être remplie avec les reçus, une fois par an ou tous les trimestres, à mesure que les dépenses sont engagées.
- iii. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une indemnité de 200 \$ par mois pour un téléphone cellulaire et les frais d'Internet, payable trimestriellement à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an). Une demande de remboursement de frais doit être remplie et accompagnée d'un reçu mensuel du fournisseur de téléphonie cellulaire/Internet, une fois par an.
- iv. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation de 200 \$ par mois, payable deux fois par an, à la fin des mois de juin et de décembre de chaque année (2 400 \$ par an). L'allocation est considérée comme un supplément de revenu imposable par l'ARC et est assujettie à l'impôt, mais sans déduction au titre du RPC ou de l'AE.

P/A Leanne Moss / Steve Colterman

QU'un scrutin secret soit tenu.

MOTION ADOPTÉE.

Deuxième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le deuxième rapport du Comité des lettres de créance

94 personnes déléguées accréditées

6 observatrices ou observateurs

9 personnes invitées, y compris les membres à vie

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 94 personnes déléguées accréditées.

MOTION ADOPTÉE.

Comité des candidatures

Le confrère Howard présente les membres du Comité des candidatures : les consoeurs Jeanette Fillion, Vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne (MRC), Kuldeep Deol, Présidente, section locale 20001, et le confrère Girard, personne-ressource du SSG. Le Comité des candidatures est responsable de recevoir les formulaires de mises en candidature, les examiner et les fournir au Président des élections, Chris Aylward, Président national de l'AFPC.

Le confrère Howard rappelle aux personnes déléguées que, si elles ont l'intention de se présenter à un poste, il les encourage à soumettre un formulaire de mise en candidature pour le poste pour lequel vous avez l'intention de présenter votre candidature. Vous trouverez ces formulaires sur le portail des ressources sur la plateforme Chime et le site web du SSG. La date limite pour les dirigeantes et dirigeants nationaux pour soumettre leur formulaire de mise candidature en vue de participer au Forum de toutes les candidates et les candidats est le mercredi 6 octobre, à 17 h (heure de l'Est). Les mises en candidature seront acceptées en cours d'assemblée.

(Rapport des mises en candidature est ci-joint à titre d'Appendice « D »)

Le confrère Howard informe les personnes déléguées qu'Alex Silas, VPER de la RCN, agira à titre de président du Forum de toutes les candidates et les candidats, le 27 octobre 2021, et Chris Aylward, Président national de l'AFPC, agira à titre de Président des élections du SSG, le vendredi 8 octobre 2021.

Orateur invité : Chris Aylward

Le confrère Howard présente le confrère Chris Aylward, Président national de l'AFPC. Une copie de sa biographie a été incluse dans les trousseaux et de façon électronique.

Le confrère Aylward fait un discours inspirant lequel est bien accueilli par les membres de l'assemblée. Il déclare que plusieurs défis nous attendent et que le SSG, notre leadership, nos sections locales, et nos membres, surmonteront les difficultés et en sortiront plus unis et plus forts que jamais. L'année a été remplie de défis. Nous avons dû faire face à plusieurs enjeux, la pandémie, la vaccination, la santé et la sécurité en

milieu de travail, et la lutte contre le racisme pour n'en nommer que quelques-uns. L'AFPC est avec vous et nous le serons toujours. Le confrère Aylward souhaite aux personnes déléguées un excellent congrès!

Ratification des règles et des politiques (suite de la séance de l'avant-midi)

L'assemblée du Congrès est ouverte au débat. Un scrutin secret est tenu.

66 pour

20 contre

Décision du Congrès : MOTION ADOPTÉE telle que présentée. (Ci-jointe à titre d'Appendice « E »)

Le confrère Howard remercie les personnes déléguées pour un débat respectueux.

Discours du Président national du SSG, Randy Howard

Le confrère Howard livre son discours aux personnes déléguées du Congrès. Il parle des enjeux communs comme : le roulement du personnel de gestion, le renouvellement du milieu de travail, la dotation en général, la diversité et l'inclusion, la négociation collective à l'échelle de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), et les Services partagés Canada (SPC). Il ajoute que l'année a été difficile et avec la COVID-19, nous avons dû nous adapter au monde virtuel. Nous assurer que la santé et la sécurité de nos membres soit une priorité. Le confrère Howard indique qu'il continuerait à travailler pour les membres et nous pouvons faire la différence en demeurant fort et uni.

Le confrère Howard indique qu'une copie des rapports du Président national et des Vice-présidentes nationales et du Vice-président national était incluse dans leur trousse et de façon électronique. **(Ci-joint à titre d'Appendice « F »)**

Rapports des Comités

Rapport du Comité des finances

Le Président du Congrès demande aux Co-présidentes du Comité des finances, les consoeurs Martine Babcook et Nicole Rousseau, de se présenter au micro. La consoeur Babcook présente ensuite les autres membres du comité. (Les confrères Colterman, Drozdowski, Hanson, Carter et les consoeurs Harding, Fillion et Gena Harris).

Il est précisé que toutes les résolutions seront automatiquement proposées et appuyées par les Co-présidentes, la consoeur Martine Babcook et la consoeur Nicole Rousseau, au nom du comité.

P/A Martine Babcook / Nicole Rousseau

Motion : F-01-21

Objet : Approbation du Budget triennal du SSG pour les années 2022-2023

Auteur : Comité des finances du Congrès au Congrès national triennal du SSG – le 5-8 octobre, 2021.

Le Comité des finances du Congrès recommande que le **budget triennal du SSG pour les années 2022-2023** soit adopté par le Congrès national triennal du SSG, tel que présenté, avec une diminution des cotisations mensuelles en 2022 et 2023, comme en 2021, de 0,626 % à 0,615 %, en raison d'un élément unique du cycle budgétaire ajouté au pourcentage des cotisations pour 2018-2019-2020, comme indiqué ci-dessous.

1. Budget triennal du SSG 2022-2023 - **Appendice A.1**
 2. Notes explicatives au Budget triennal du SSG – **Appendice A.2**
- Pour information seulement :**
3. 2019 SSG Rapport de l'auditeur – **Appendice A.3**
 4. 2019 SSG Opérations – **Appendice A.4**

Justification

2018-2019-2020 Budget et résolutions approuvés au Congrès :

Budget **0,615 %**

G-07-17

0,39 Augmentation moyenne par membre/par mois (Identique à la détermination des coûts)

B-05-17

0,13 Augmentation moyenne par membre/par mois (Identique à la détermination des coûts)

Montant final des cotisations en % **0.626 %**

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Note : Une copie du budget est fournie dans leur trousse et de façon électronique et n'est pas joint à ce procès-verbal.

Communiqués

Le confrère Manchester fait les annonces suivantes :

Si vous souhaitez soumettre des questions pour le Forum de toutes les candidates et les candidats, veuillez envoyer un courriel à la boîte aux lettres électronique du SSG.

Le vendredi 8 octobre 2021, la séance débutera à 11 h au lieu de 11 h 30.

La séance du Congrès est suspendue à 16 h 30 jusqu'à 11 h 30 le mercredi le 6 octobre 2021.

Le mercredi 6 octobre 2021

Appel nominal

Le confrère Howard ouvre la séance du Congrès à 11 h 31, le mercredi 6 octobre 2021.

Troisième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le troisième rapport du Comité des lettres de créance

- 54 personnes délégués accrédités
- 4 observatrices ou observateurs
- 3 personnes invitées, y compris les membres à vie

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 54 personnes déléguées.

MOTION ADOPTÉE.

Rapports des Comités

Rapport du Comité des résolutions sur les règlements

Le Président du Congrès demande au Co-président et à la Co-présidente du Comité des règlements, le confrère Bruce Roy et la consœur Reni Stein, de se présenter au micro. Le confrère Roy présente ensuite les autres membres du comité. (Les consœurs Boone, Hamel, Gagné, Manolache, et les confrères MacDonnell et Votto).

Il est précisé que toutes les résolutions seront automatiquement proposées et appuyées par le Co-président, Bruce Roy, et la Co-présidente, Reni Stein, au nom du comité.

Numéro : B-10-21

Objet : Conseil des président(e)s des sections locales

Source : Conseil national

ATTENDU QUE le Congrès de 2017 a voté en faveur de la tenue de deux (2) réunions du Conseil des président(e)s des sections locales au cours de chaque cycle ; et

ATTENDU QUE le format de la réunion ressemble davantage à celui d'une conférence offrant des possibilités de formation et divers ateliers ; et

ATTENDU QUE dans les documents officiels du SSG, l'expression « Conférence des président(e)s des sections locales » est utilisée pour désigner cette réunion ; et

ATTENDU QUE les président(e)s des sections locales ne se réunissent pas en Conseil pour faire des recommandations au Conseil national.

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 11 soit modifié comme suit :

Règlement 11 – ~~Conseil~~ Conférence des président(e)s des sections locales

~~Au cours de l'année~~ Dans les deux années précédant le Congrès national triennal du SSG, le (la) président(e) national(e) organise ~~convoque une réunion du Conseil~~ une conférence des

président(e)s des sections locales, ~~qui fera des recommandations à l'intention du Conseil national~~. La réunion du Conseil national, ~~cette~~ ces deux années-là, aura lieu immédiatement après la ~~réunion du Conseil~~ Conférence des président(e)s des sections locales.

***Justification de la proposition :** Cette modification tient davantage compte de la façon dont le SSG gère ses affaires.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-14-21

Objet : Définitions

Source : Conseil national

ATTENDU QUE les définitions visent à clarifier un texte ; et

ATTENDU QUE présentement les définitions se trouvent à la fin de la section des Règlements ; et

ATTENDU QUE le Conseil national devrait pouvoir ajouter des définitions sans devoir attendre au prochain Congrès pour le faire.

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 19 soit retiré de la section des Règlements et déplacé tout juste après la Table des matières, en tant que section autonome et que les Règlements suivants soient modifiés en conséquence.

***Justification de la proposition :** Faire en sorte que les définitions soient à part, dans une section autonome, au début du document permettrait de s'assurer que 1) le Conseil national peut ajouter des définitions lorsque nécessaire, et 2) tout le monde a une compréhension commune des concepts importants avant de lire les Règlements.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-12-21

Objet : Majorité claire

Source : Conseil national

ATTENDU QUE les Règlements, Règles et Politiques du SSG doivent se conformer aux Statuts et Règlements de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) ; et

ATTENDU QUE dans l'Article 23, paragraphe (8) des Statuts de l'AFPC, le terme *majorité claire* est employée pour définir le processus électoral ; et

ATTENDU QUE les Règles de procédure de l'AFPC emploie également le terme *majorité claire* lorsqu'il est question d'élections.

IL EST RÉSOLU QUE les Règlements, Règles et Politiques du SSG utilisent le terme *majorité claire* plutôt que *majorité simple* ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les Règlements, Règles et Politiques suivant soient modifiés conséquemment :

Règlement 6, Article 12
Règlement 8, Article 3
Règlement 12, Article 17
Règlement 18, Article 1
Règle 2, Règlement 9, Article 1 c)
Règle 10, Article 1 g) i.
Règle 11, Article 2

Justification de la proposition : Utiliser le terme majorité claire plutôt que majorité simple assure que le SSG est conforme avec les dispositions des Statuts et Règlements de l'AFPC et évite ainsi toute confusion dans l'interprétation.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-8-21

Objet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 9, Article 4, alinéa b) soit modifié comme suit :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 4

b) Dans l'éventualité où le poste de vice-président(e) régional(e) est vacant six (6) mois ou plus avant le congrès national triennal et ce, en l'absence d'un(e) VPR suppléant(e), les membres du Conseil national doivent tenir une élection **dans les soixante (60) jours civils suivant la notification dudit poste vacant.** Toute section locale relevant de la même région peut présenter la candidature d'un de ses membres en règle à l'élection d'un(e) VPR de remplacement. Toutes les sections locales de la région peuvent participer à l'élection d'un(e) VPR de remplacement et disposent à cette fin d'un nombre de votes égal à celui de leurs délégué(e)s au congrès précédent.

Justification de la proposition : L'ajout de 'dans les soixante (60) jours civils' fixe un délai précis quant à l'élection d'un(e) VPR, et évite par ailleurs qu'un poste reste vacant durant une longue période.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-3-21

Objet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel alinéa o) soit ajouté au Règlement 7, Article 1 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

o) remet tous les trimestres un rapport écrit au Conseil national sur ses responsabilités et activités depuis le dernier trimestre.

***Justification de la proposition :** Il est essentiel que le Conseil national soit tenu périodiquement au courant des activités du/de la président(e) national(e). À l'heure actuelle, le/la président(e) national(e) ne présente un rapport qu'une fois par an, soit lors de la réunion du Conseil national, aussi le Comité est d'avis que cela n'est pas suffisant. Ce changement permettrait de s'assurer que le/la président(e) national(e) rend des comptes tout au long de l'année.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-9-21

Objet : Enquête sur les activités d'une section locale

Source : Conseil national

ATTENDU QUE le dépôt d'une demande d'enquête sur les activités d'une section locale constitue une démarche sérieuse ; et

ATTENDU QUE les conclusions d'une telle enquête pourraient déboucher sur la mise en fiducie de la section locale concernée par le Conseil national ; et

ATTENDU QU'il n'y existe aucune disposition demandant au/à la président(e) national(e) de remettre un rapport écrit sur ses conclusions.

IL EST RÉSOLU QUE le/la président(e) national(e) remette un rapport écrit au Conseil national et à la/aux personne(s) ayant demandé la tenue de l'enquête ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les nouveaux alinéas b) et c) soient ajoutés au Règlement 10, Article 14 comme suit :

Règlement 10 – Sections locales

Article 14

b) Lorsque la Section locale a un Exécutif en place, ledit Exécutif doit être informé par le/la président(e) national(e) de la demande d'une enquête.

c) Un rapport d'enquête doit être remis à la/aux personne(s) ayant demandé la tenue de l'enquête ainsi qu'au Conseil national.

Justification de la proposition : Ces dispositions permettront de s'assurer qu'un dossier documentant la situation existe lorsque le/la président(e) national(e) reçoit une demande d'enquête, et aussi que dans l'éventualité où le Conseil national sera amené à voter sur la mise en fiducie d'une section locale, ses membres soient pleinement au courant de la situation.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-16-21

Objet : Règlement 7 article 1 – Fonctions du (de la) président(e) national(e)

Source : Section locale 90011

Attendu que l'interprétation des Règlements, des Règles et des Politiques est une responsabilité sérieuse qui requiert la cohérence, et

Attendu que les interprétations antérieures doivent être accessibles au Conseil national, et

Attendu que les membres devraient connaître l'interprétation actuelle ; par conséquent,

Il est résolu que le texte suivant soit ajouté au Règlement 7, article 1 g) : *donne une interprétation des Règlements du Syndicat, laquelle sera consignée et affichée sur le site Web, et sera concluante et exécutoire à moins d'être renversée par le Conseil national ;*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-4-21

Objet : Fonctions des vice-président(e)s nationaux(ales)

Auteur : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel alinéa i) soit ajouté au Règlement 7, Article 2 comment suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 2 – Fonctions des vice-président(e)s nationaux(ales)

i) remettent tous les trimestres un rapport écrit au Conseil national sur leurs responsabilités et activités depuis le dernier trimestre.

Justification de la proposition : Les vice-président(e)s nationaux/nationales sont chargé(e)s de dossiers importants, et il importe que le Conseil national sache sur quoi ils/elles travaillent. À l'heure actuelle, ils/elles ne font rapport qu'une fois par an sur leurs activités, aussi le Comité est d'avis que cela n'est pas suffisant et ne répond pas aux principes de responsabilité.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-2-21
Objet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)
Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 1, alinéa k) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

k) est responsable devant le Conseil national de toutes les sommes versées au syndicat et dépensées par celui-ci, et recommande **et fait rapport sur les dépenses à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national.**

***Justification de la proposition :** Le libellé actuel exige un rapport de toutes les réunions du Conseil national (téléconférences, réunions ad hoc, etc.), ce qui s'avère être une charge trop fastidieuse et lourde, et ne répond pas à l'intention première.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-17-21
Objet : Article 9 des Règlements – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux/nationales
Source : Section locale 90011

Attendu que les fonctions des vice-présidents nationaux/vice-présidentes nationales (VPN) sont importantes pour l'ensemble des membres, et

Attendu que les autres VPN ont une lourde charge de travail et qu'il est possible de l'augmenter à court terme (30 jours) mais pas à long terme (plus de 30 jours),

Attendu que dans le passé des postes vacants n'ont pas été comblés, et

Attendu que les vice-présidents régionaux/vice-présidentes régionales, qui font partie du Conseil national, devraient avoir l'occasion d'occuper un poste vacant pour une durée temporaire et ainsi d'accroître leur expérience au sein du Syndicat ;

Il est résolu que soit ajouté ce qui suit à l'article 2 du Règlement 9 : ' ... **conformément à la Règle 11 du SSG** ' ; et

Il est de plus résolu d'ajouter une nouvelle Règle 11 et de renuméroter les suivantes au besoin.

Règle 11 - Remplacement du vice-président national/de la vice-présidente nationale

Généralités : La présente règle est connue sous le nom de Règle sur le remplacement du vice-président national/de la vice-présidente nationale, et est émise en vertu de l'article 2 du Règlement 9 du SSG. La présente règle explique les procédures à suivre lorsque le vice-président national/la vice-présidente nationale du SSG n'est pas en mesure d'exercer les fonctions de son poste en raison d'une absence ou d'une incapacité.

1. Poste vacant en raison d'une absence

Chaque vice-président(e) régional(e) est délégué(e) pour remplacer le/la vice-président(e) national(e) à tour de rôle, et est ainsi désigné(e) pour une période d'un (1) an.

Notes : *Le vice-président national/la vice-présidente nationale est considéré(e) comme étant 'absent(e)' lorsqu'il/elle n'est pas en mesure d'exercer les fonctions de son poste pour des raisons personnelles telles qu'un congé annuel ou de maladie, et lorsqu'un retour au travail est prévu ou imminent.

2. Poste vacant en raison d'une incapacité

Le Conseil national est informé, dans les plus brefs délais, de l'incapacité du vice-président national/de la vice-présidente nationale et du fait que le vice-président régional/la vice-présidente régionale sélectionné(e) selon le processus indiqué à l'article 1 du présent Règlement, agit à titre de vice-président(e) national(e) intérimaire. Dans le mois qui suit la vacance, le Conseil national doit :

- élire le vice-président national/la vice-présidente nationale parmi les vice-présidents régionaux/vice-présidentes régionales, à la majorité simple des bulletins de vote secrets.

Notes : *Par incapacité on entend un décès, ou une maladie ou invalidité de longue durée, situation pour laquelle un retour au travail n'est pas prévu.

*La vacance temporaire créée par le vice-président régional/la vice-présidente régionale qui remplace le vice-président national/la vice-présidente nationale sera comblée conformément à l'article 4 du Règlement 9.

A/A Kuldeep Deol / Troy MacDonnell

Que cette résolution soit renvoyée au Comité des règlements et/ou à l'auteur avec les instructions suivantes : fournir des précisions et qu'elle soit remaniée.

MOTION ADOPTÉE.

Le confrère Howard remercie les membres du Comité des règlements pour leur travail.

Communiqués

Le confrère Manchester rappelle aux personnes déléguées qui souhaitent soumettre des questions pour le Forum de toutes les candidates et les candidats, d'envoyer un courriel à la boîte aux lettres électronique du SSG et vos questions seront acheminées à Alex Silas, président du Forum de toutes les candidates et les candidats.

Oratrice invitée : Fae Johnstone

Le confrère Howard invite la consœur Kelly Bush, Vice-présidente nationale, Équité, à présenter Fae Johnstone. (Présentatrice sur l'équité)

Fae Johnstone (elle/elles) est une experte-conseil principale chez Wisdom2Action, une société de consultation dont les propriétaires-gérantes sont des personnes 2SLGBTQ+. Basée sur un territoire algonquin non cédé et non abandonné (Ottawa, ON), elle est une écrivaine, une activiste et une consultante recherchée, spécialisée dans les questions 2SLGBTQ+, la santé mentale des jeunes, l'engagement communautaire concret et les politiques publiques concernant les personnes queer. En dehors du travail, Fae siège au Conseil d'administration du YMCA Canada, soutient l'organisation et la défense des droits des personnes 2SLGBTQ+ et passe le reste de son temps libre avec ses quatre furets. Vous pouvez trouver Fae sur Twitter à @FaeJohnstone.

Fae s'adresse aux personnes déléguées et parle du combat de 2SLGBTQ+ représentant une immense diversité en matière d'identité et d'expérience et comment les jeunes en difficulté sont aux prises avec des enjeux en santé mentale. Fae apporte à la table non seulement sa passion pour le changement, mais une approche fondée sur l'oppression multidimensionnelle, le travail social structurel, et l'expérience vécue.

La présentation de Fae était inspirante et a été bien accueillie par les membres de l'assemblée.

Quatrième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le quatrième rapport du Comité des lettres de créance.

95 personnes déléguées accréditées

8 observatrices ou observateurs

5 personnes invitées, y compris les membres à vie

MOTION ADOPTÉE.

Rapports des Comités

Rapport du Comité des résolutions générales

Le Président du Congrès demande aux Co-présidentes du Comité des résolutions générales, les consœurs Kelly Bush et Shanny Doucet, de se présenter au micro. La consœur Bush présente ensuite les autres membres du comité dont les noms sont énoncés dans son rapport.

(Ci-joint à titre d'Appendice « G »)

Il est précisé que toutes les résolutions seront automatiquement proposées et appuyées par les Co-présidentes, les consœurs Kelly Bush et Shanny Doucet, au nom du comité.

P/A Kelly Bush / Shanny Doucet

Numéro : G-12-21

Objet : Syndicalisme à l'Île de la Tortue

Auteur : Section locale 90011

Attendu que la formation de l'AFPC intitulée 'Syndicalisme à l'Île de la Tortue' est un excellent moyen pour nos membres d'en apprendre davantage sur les questions relatives aux peuples autochtones, et

Attendu que les questions relatives aux peuples autochtones touchent l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, et

Attendu que les peuples autochtones et leurs problèmes font l'objet de nombreux mythes qui doivent être corrigés, et

Attendu qu'un grand nombre de membres de l'AFPC ont vu leur demande de participation rejetée (en raison du nombre limité de places disponibles) ou ne sont pas au courant de cette formation ;

Il est résolu que l'AFPC appuie et offre le cours 'Syndicalisme à l'Île de la Tortue' au moins une fois par cycle de trois ans dans chaque région de l'AFPC au Canada.

Justification de la proposition : *Le Comité recommande l'adoption de cette résolution du fait que l'histoire de la communauté autochtone a été longtemps ignorée et qu'elle doit être plus largement connue. La connaissance de l'histoire des communautés autochtones au Canada est importante pour construire des liens de solidarité et lutter contre la discrimination.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-2-21

Sujet : Consolider l'équité au sein du Syndicat Résolution générale

Auteur : Section locale 90011

Attendu qu'il est important que tous les membres aient accès aux ressources et autres aides du Syndicat, et

Attendu que les groupes d'équité doivent jouer un rôle dans l'orientation que prendra notre Syndicat, et

Attendu que chaque comité compte un certain nombre de postes, et

Attendu que les priorités de chaque comité sont censées inclure tous les membres ;

Il est résolu que chaque comité permanent du SSG inclue en son sein un membre d'un groupe d'équité et ce, chaque fois que possible.

Justification de la proposition : Longtemps ignorés, les groupes visés par l'équité jouent un rôle pourtant fort important dans notre travail quotidien. Leur inclusion dans les comités permettra à ces derniers de refléter la diversité des membres et de ce Syndicat.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : G-4-21

Objet : Mini modules de formation de l'AFPC

Auteur : Section locale 90011

Attendu que l'AFPC offre le cours de formation de base les fins de semaine par mesure d'économie, ce qui ne touche que les groupes démographiques dont les membres peuvent suivre ladite formation les fins de semaine, et

Attendu que l'AFPC favorise l'équilibre entre le travail et la vie personnelle et que de nombreux membres prennent le temps de s'adonner à des activités personnelles pendant les fins de semaine ;

Il est résolu que l'AFPC élabore et offre des mini-séances de formation (d'une durée de 30 minutes à 1 heure) qui pourraient être dispensées par le personnel de l'AFPC aux sections locales ou aux comités, sur demande.

***Justification de la proposition :** Le Comité reconnaît qu'il peut être difficile pour les membres d'assister à des cours donnés les fins de semaine. La possibilité d'organiser des mini-séances (comme des 'déjeuners-causeries') sur une variété de sujets serait bénéfique pour les membres et pour l'AFPC dans son ensemble. Cette résolution n'entraîne aucun coût et renforce l'accessibilité à la formation déjà offerte par les bureaux régionaux.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-6-21

Objet : Intendance gouvernementale concernant les documents des conférences et des cours de formation

Auteur : Section locale 90011

Attendu que les syndicats sont des institutions civiles importantes et des partenaires dans la transition des combustibles fossiles vers une économie durable, verte et écologique, et

Attendu que les congrès, les cours de formation et les conférences de l'AFPC deviennent le point de mire de la contribution globale du Syndicat aux émissions et aux déchets, et

Attendu que l'AFPC devrait s'efforcer de réduire la consommation inutile qui est un élément essentiel du capitalisme exploiteur ;

Il est résolu que l'AFPC procède à une évaluation des dommages environnementaux de ses méthodes d'approvisionnement et de distribution du matériel destiné aux congrès, aux conférences et aux cours de formation, dans le but d'éliminer la

consommation inutile et les déchets, et

Il est de plus résolu que l'AFPC, avec l'appui du Comité exécutif de l'Alliance, communique des lignes directrices à toutes les régions sur la réduction des déchets, et

Il est de plus résolu que l'AFPC publie ces lignes directrices sur son site Web et les transmette à tous ses Éléments afin d'encourager leur adoption uniforme à l'échelle du Syndicat.

***Justification de la proposition :** Le Comité recommande l'adoption de cette résolution étant donné qu'elle est non seulement bénéfique pour ses membres et l'environnement mais qu'elle permet également à l'AFPC de réaliser des économies.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-5-21

Objet : Conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses

Auteur : Section locale 90011

Attendu que les jeunes travailleurs et travailleuses représentent l'avenir de toute organisation et du Syndicat, et qu'il est indispensable d'investir dans les jeunes travailleurs et travailleuses et de les éduquer, et

Attendu que les jeunes travailleurs et travailleuses sont de plus en plus présent(e)s et engagé(e)s dans des activités politiques au sein de notre organisation syndicale dans les secteurs universitaire et fédéral, et

Attendu que les jeunes travailleurs et travailleuses ont besoin d'une tribune pour y aborder les questions uniques qui les touchent, comme le travail précaire, la garde d'enfants, ou encore les pensions à deux vitesses, et

Attendu que le nombre de jeunes travailleurs et travailleuses que nous représentons a énormément augmenté et que le Syndicat est de plus en plus puissant, et

Attendu que nous avons des comités de jeunes travailleurs et travailleuses, et que les conseils régionaux élisent des représentant(e)s de jeunes travailleurs et travailleuses afin de s'assurer que leur voix est représentée au sein de leur propre structure syndicale, et

Attendu que d'autres grands syndicats tels que UNIFOR, le SCFP et le SEFPO ont des conférences nationales de jeunes travailleurs et travailleuses, et

Attendu que dans le cadre de notre structure actuelle d'engagements financiers, aucun fonds n'est prévu pour la convocation d'une conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses ;

Il est résolu que l'AFPC organise et finance entièrement une conférence nationale triennale des jeunes travailleurs et travailleuses dans le but de créer des réseaux et de trouver des solutions pour intégrer certains des défis auxquels ils et elles sont confronté(e)s.

Justification de la proposition : Une conférence nationale des jeunes travailleurs et travailleuses créerait un forum leur permettant de donner des orientations au syndicat. Elle serait une sorte de lieu de collaboration et de réseautage où y aborder les questions uniques qui touchent les jeunes travailleurs et travailleuses, comme le travail précaire, la garde d'enfants et les pensions à deux vitesses. Cela permettrait également de promouvoir la participation des jeunes militants et militantes.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-1-21

Sujet : Renforcer les capacités de notre Syndicat (Mentorat) Résolution générale

Auteur : Section locale 90011

Attendu qu'il est important que tous les membres aient accès aux ressources et autres aides du Syndicat, et

Attendu que les jeunes travailleurs et travailleuses constituent l'avenir de notre Syndicat, et

Attendu que chaque comité compte un certain nombre de postes, et

Attendu que les priorités de chaque comité sont censées inclure tous les membres ;

Il est résolu que chaque comité permanent du SSG inclue parmi ses membres un(e) jeune travailleur/travailleuse et ce, chaque fois que possible, et

Il est de plus résolu que le Comité de l'équité du SSG compte dans ses effectifs un(e) jeune travailleur/travailleuse membre d'un groupe d'équité

Justification de la proposition : Les jeunes travailleurs et travailleuses sont l'avenir de ce Syndicat, par conséquent leur inclusion dans le processus de gouvernance est importante. Le Comité appuie la participation des jeunes travailleurs et travailleuses au sein des comités permanents du SSG.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoption

Numéro : G-8-21

Objet : Comité national des jeunes travailleurs et travailleuses

Auteur : Section locale 90011

Attendu que la relève syndicale est une priorité commune à toutes les régions de l'AFPC, et

Attendu que l'AFPC reconnaît la nécessité d'investir dans le développement du leadership de nos jeunes travailleurs et travailleuses, et

Attendu qu'un comité national des jeunes travailleurs et travailleuses (CNJT), financé une fois par cycle par l'AFPC et appuyé par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA),

permettrait à l'AFPC de mieux atteindre ces objectifs ;

Il est résolu qu'un comité national des jeunes travailleurs et travailleuses (CNJT) de l'AFPC, financé par l'AFPC et appuyé par le CEA, soit créé et composé des représentant(e)s des jeunes travailleurs et travailleuses élu(e)s à chacun des congrès régionaux de l'AFPC pour la durée de leur mandat, et

Il est de plus résolu que toutes les sections locales soient encouragées à participer aux réseaux du Comité des jeunes travailleurs et travailleuses (CJT) de leurs régions respectives, et

Il est de plus résolu que le CNJT de l'AFPC fasse rapport aux VPER qui détiennent le portefeuille des jeunes travailleurs et travailleuses.

***Justification de la proposition :** Le Comité recommande l'adoption de cette résolution étant donné que des représentant(e)s des jeunes travailleurs et travailleuses siègent à chaque conseil de région au pays, et que le fait de leur donner l'occasion de collaborer et d'établir des réseaux entre eux/elles aide l'AFPC dans son ensemble, favorisant ainsi le développement du leadership chez les membres.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-11-21

Objet : Délégué(e)s aux congrès des fédérations du travail

Auteur : Section locale 90011

Attendu que l'AFPC ne finance pas actuellement la participation de délégué(e)s aux congrès des fédérations du travail dans leur région respective, à l'exception des représentant(e)s élu(e)s aux fédérations du travail, et

Attendu que l'AFPC appuie la participation à l'ensemble du mouvement syndical, et

Attendu que l'AFPC encourage ses membres à s'engager davantage au sein des fédérations du travail et à être plus actifs sur le plan politique ;

Il est résolu que l'AFPC finance la participation des membres du Conseil aux congrès de leurs fédérations du travail respectives pendant leur mandat.

***Justification de la proposition :** Le Comité recommande l'adoption de cette résolution étant donné que les décisions prises par la Fédération du travail ont des répercussions sur l'AFPC. Ces congrès offrent des occasions de réseautage et de solidarité avec des groupes aux vues similaires.*

Recommandation du Comité : Adoption

Enregistrées contre : Leanne Moss, Kelly Bush

Décision du Congrès : Adoptée

Il est précisé que la consœur Moss ne s'est pas enregistrée contre cette résolution. Il s'agissait d'une erreur.

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Numéro : G-13-21
Objet : Régime de pension à deux paliers
Auteur : Section locale 90011

Attendu que les pensions et la sécurité de la retraite sont importantes pour l'AFPC et ses membres, et

Attendu que les membres de l'AFPC sont actuellement assujettis à un régime de retraite à deux paliers, et

Attendu que le mouvement syndical ne devrait jamais accepter de réductions des pensions et des avantages sociaux prescrits par la loi ;

Il est résolu que l'AFPC fasse pression sur le gouvernement du Canada pour qu'il abroge les modifications apportées à la *Loi sur la pension de la fonction publique* qui ont fait passer l'âge minimum de la retraite ouvrant droit à pension à soixante (60) ans après trente (30) années de service pour toute personne embauchée dans la fonction publique fédérale après le 1er janvier 2013.

Justification de la proposition : *Le gouvernement Harper a modifié la Loi sur la pension de la fonction publique afin que toute personne embauchée après janvier 2013 ait des exigences différentes en matière de retraite, ce qui a créé un système à deux vitesses. Un tel régime de retraite à deux vitesses d'une part va à l'encontre des principes syndicaux et d'autre part risque d'être utilisé comme tactique pour diviser les travailleurs et travailleuses au sein du mouvement.*

Recommandation du Comité : Adoption

Enregistrés contre - Shanny Doucet, François Zarraga

Décision du Congrès : Adoptée

Cette résolution sera acheminée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Le confrère Howard remercie les personnes déléguées pour cette excellente journée et pour leur participation aux débats. Il souhaite une agréable soirée à tout le monde.

Communiqués

- Le confrère Manchester informe les personnes déléguées qu'aujourd'hui (le 6 octobre) est la date limite pour soumettre des questions pour le Forum de toutes les candidates et les candidats.
- Les jeunes travailleurs et travailleuses tiendront une réunion ce soir, à 18 h. Vous trouverez un lien Zoom pour la réunion.
- Différentes réunions ont lieu ce soir, veuillez vérifier vos courriels.

**La séance du Congrès est suspendue à 16 h 30 jusqu'à 11 h 30
le jeudi 7 octobre 2021.**

Le jeudi 7 octobre 2021

Séance de l'avant-midi

Appel nominal

Le confrère Howard ouvre la séance du Congrès à 11 h 30, le jeudi 7 octobre 2021.

Cinquième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le cinquième rapport du Comité des lettres de créance.

- 68 personnes déléguées accréditées
- 7 observatrices ou observateurs
- 9 personnes invitées, y compris les membres à vie

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 68 personnes déléguées.

MOTION ADOPTÉE.

Communiqués

- Le confrère Howard remercie la consœur Moss et le confrère Hanson pour l'invitation à assister à la réunion des Jeunes travailleurs et travailleuses, le mercredi 6 octobre 2021.
- Le confrère Howard rappelle à tout le monde qu'aujourd'hui est la Journée du chandail orange pour honorer les survivantes et les survivants des pensionnats, leurs familles et leurs communautés. (Vérité et Réconciliation). Vous devriez avoir reçu un chandail orange dans vos trousseaux. De plus, si vous prenez des photos, veuillez en envoyer une copie au Bureau national du SSG.
- Le confrère Howard explique aux personnes déléguées que les résolutions sur les règlements ont besoin d'une majorité à deux tiers (2/3) pour être adoptées. Le confrère Howard précise que tous les règlements ayant été examinés ont reçu une majorité à 2/3.
- Le confrère Howard informe les personnes déléguées qu'une résolution d'urgence a été reçue. Le confrère Howard explique que les résolutions d'urgence peuvent

être présentées en cours d'assemblée mais doivent être soumises par le Conseil national ou lors d'une assemblée des membres. Il va demander l'avis au Conseil national, et si accepté par le Conseil national, la résolution sera renvoyée au Comité général pour fin de recommandation. Afin qu'une résolution d'urgence soit présentée en cours d'assemblée, la résolution doit être acceptée en premier par une majorité du Congrès.

- Le confrère Howard informe les personnes déléguées qu'il reste six (6) résolutions portant sur les règlements et qu'il reste une (1) résolution non-adoptée sur les règlements qui doivent être examinées.

Rapports des Comités

Rapport du Comité des résolutions sur les règlements (suite)

Numéro : B-5-21
Objet : Fonctions des vice-président(e)s régionaux(ales)
Source : Conseil national

L EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 3, alinéa k) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 3 – Fonctions des vice-président(e)s régionaux(ales)

k) examinent les règlements de toutes les sections locales de leur champ de compétence, au moins une fois durant chaque mandat, et/ou en cas de modifications, pour s'assurer de leur conformité avec les Règlements cadres des sections locales du SSG, les Règlements du SSG et les Statuts de l'AFPC, conformément à la Politique 12.

Justification de la proposition : la Politique 12 donne une explication de la marche à suivre pour examiner les Règlements des sections locales. Une mention en ce sens au Règlement 7, article 3k précise davantage cette obligation.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-7-21
Objet : Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)
Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QU'un nouvel Article 3 soit ajouté au Règlement 9 comme suit et de renuméroter les suivantes au besoin :

Règlement 9 – Postes vacants de dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 3

En cas d'absence d'un(e) dirigeant(e) national(e) pour une période de deux (2) semaines ou plus, ledit/ladite dirigeant(e) national(e) doit en aviser le/la président(e) national(e).

Justification de la proposition : Elle garantit que le/la président(e) national(e) est

informé(e) de l'absence d'un/e membre du Conseil national en congé prolongé, et dispose d'un(e) VPN suppléant(e) ou d'un(e) VPR pour le/la remplacer.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-1-21

Objet : Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE le Règlement 7, Article 1, alinéa e) soit modifié comme suit :

Règlement 7 – Fonctions des dirigeant(e)s nationaux(ales)

Article 1 – Fonctions du (de la) Président(e) national(e)

e) présente à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit de ses responsabilités et de ses activités depuis la dernière réunion du Conseil national.

Justification de la proposition : *Le libellé actuel exige un rapport de toutes les réunions du Conseil national (téléconférences, réunions ad hoc, etc.), ce qui s'avère être une charge trop fastidieuse et lourde, et ne répond pas à l'intention première.*

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-13-21

Objet : Définitions

Source : Conseil national

IL EST RÉSOLU QUE les définitions suivantes soient ajoutées au Règlement 19 :

Dirigeant(e) national(e) : Fait référence aux membres du Conseil national, au/à la président(e) national(e), aux vice-président(e)s nationaux(ales) et aux vice-président(e)s régionaux(ales).

Règlement : Les Règlements établissent les règles générales d'une organisation et ne peuvent être modifiées que si elles sont adoptées par un vote à la majorité des 2/3 lors d'un Congrès triennal du SSG ou par une majorité lors d'un vote référendaire des membres (Règlement 17, a.1 et 2).

Règle : Les Règles découlent généralement d'un Règlement afin d'apporter des précisions quant à la gestion des problèmes. Par exemple, le Règlement 15 traite de la discipline alors que la Règle 10 décrit les procédures à suivre en cas de discipline. Les Règles peuvent être adoptées ou modifiées par un vote à majorité claire du Conseil national entre les Congrès, mais doivent être ratifiées lors du prochain Congrès du SSG.

Politique : Les Politiques visent à donner une orientation générale au SSG sur des questions qui ne relèvent pas des Règlements et Règles. Des Politiques peuvent être adoptées ou modifiées par un vote à majorité claire du Conseil national entre les

Congrès, mais doivent être ratifiées lors du prochain Congrès du SSG.

Majorité claire : Type de vote qui exige de recevoir la moitié + 1 des suffrages exprimés. Par exemple, si 15 voix sont exprimées, une majorité claire exigerait au moins 8 voix pour qu'une motion soit adoptée.

Majorité des deux-tiers : Type de vote qui exige de recevoir au moins les deux-tiers des suffrages exprimés. Par exemple, si 15 voix sont exprimées, une majorité des deux-tiers exigerait au moins 10 voix pour qu'une motion soit adoptée.

Note : Cette résolution a été jugée irrecevable puisque la résolution B-14-21 a été adoptée précédemment en cours d'assemblée.

Numéro : B-11-21

Objet : Congrès nationaux triennaux– Délégué(e)s fraternel(le)s

Source : Conseil national

ATTENDU QUE l'envoi de délégué(e)s fraternel(le)s n'est plus d'actualité ; et

ATTENDU QU'en avril 2017 le Conseil national a recommandé de supprimer l'Article 16 du Règlement 12 mais n'a pas présenté de résolution à cet effet au Congrès de 2017.

IL EST RÉSOLU QUE l'Article 16 du Règlement 12 soit supprimé du Règlement 12.

Justification de la proposition : L'envoi de délégué(e)s fraternel(le)s n'est plus d'actualité, et par ailleurs une modification au Règlement pertinent doit être adoptée par la majorité des 2/3 au Congrès.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-6-21

Objet : Élections des dirigeant(e)s nationaux(ales) – Entente de responsabilisation

Source : Conseil national

ATTENDU QU'en avril 2017 le Conseil national a supprimé la Règle 13 - Entente de responsabilisation du/de la dirigeant(e) élu(e).

IL EST RÉSOLU QUE l'Article 9 du Règlement 8 soit supprimé du Règlement 8.

Justification de la proposition : L'Entente de responsabilisation n'existe plus dans les Règles du SSG.

Recommandation du Comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : B-15-21

Objet : Créer un comité du mentorat en matière d'équité au SSG

Source : Conseil national

Attendu qu'il est important que tous les membres aient accès aux ressources et au soutien du Syndicat, et

Attendu que les vice-président(e)s régionaux(ales) sont normalement responsables du mentorat, et

Attendu que les nouveaux membres des groupes d'équité peuvent se sentir plus à l'aise lorsque d'autres membres expérimentés des groupes d'équité leur donnent des conseils et des directives sur des questions liées au Syndicat, et

Attendu que la priorité du Comité de l'équité du SSG est d'accroître l'équité au sein du Syndicat ; par conséquent,

Il est résolu que soit ajouté un nouvel alinéa f) à l'article 3 du Règlement 7 et que la numérotation soit modifiée en conséquence : **sont responsables de communiquer avec le Comité de l'équité du SSG lorsqu'il y a une prochaine AGA où des élections ont lieu**, et

Il est en outre résolu que le(la) président(e) national(e) appuie la présence d'un membre du Comité de l'équité du SSG à l'AGA, ainsi que 30 jours avant la date de l'AGA, y compris la veille.

Recommandation du Comité : Rejet

Décision du Congrès : Adoptée

Le confrère Howard déclare que l'assemblée du Congrès a examiné toutes les résolutions portant sur les règlements ayant été soumises. Il remercie les membres du comité et les personnes-ressources du personnel, la consoeur Barrette et le confrère Manchester pour l'excellent travail sur les règlements.

Le confrère réitère que tous les règlements ont été adoptés avec une majorité des deux-tiers (2/3).

Puisque le Congrès a terminé l'examen des résolutions sur les règlements, le confrère Howard informe l'assemblée du Congrès que nous prendrions une pause-déjeuner plus longue.

Question de privilège

La consoeur Moss rappelle que le Congrès a approuvé l'ordre du jour et que nous ne devrions pas suspendre la séance pour une pause-déjeuner plus tôt à ce moment-ci, étant donné que nous avons toujours certaines résolutions Générales qui n'ont pas été examinées. Ce commentaire a été repris par les consoeurs Rousseau et Parent.

Le confrère Howard poursuit les affaires du congrès.

Rapports des Comités

Rapport du Comité des résolutions générales (suite)

Numéro : G-3-21

Objet : Bourse pour suivre des études à temps partiel

Auteur : Section locale 90011

Attendu que les bourses d'études actuelles de l'AFPC constituent un investissement dans le succès et l'engagement de nos membres, et

Attendu que les bourses d'études actuelles de l'AFPC offrent davantage de possibilités aux candidat(e)s étudiant(e)s à temps plein, et

Attendu que le Syndicat a avantage à reconnaître le rôle des études à temps partiel dans l'avancement de la carrière et des objectifs personnels des membres ;

Il est résolu que l'AFPC ajoute à la bourse d'études annuelle, trois (3) bourses de 1 000 \$ chacune pour suivre des études à temps partiel (certificats, diplômes, grades universitaires, etc.) offerts aux membres qui travaillent tout en étudiant, et que ledit fonds soit géré par le CEA.

Justification de la proposition : *Le Comité recommande son rejet du fait que l'AFPC offre déjà 14 bourses d'études, lesquelles valent actuellement entre 1000 \$ et 4000 \$.*

Recommandation du Comité : Rejet

Enregistrée contre : Leanne Moss

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : G-7-21

Objet : Bourse d'études supérieures

Auteur : Section locale 90011

Attendu que les bourses d'études actuelles de l'AFPC représentent un investissement dans le succès et l'engagement de nos membres, et

Attendu que les critères actuels de demande de bourses d'études de l'AFPC conviennent mieux aux besoins des étudiants et étudiantes de premier cycle, et

Attendu que le Syndicat tire profit de la reconnaissance des besoins des membres et du rôle des études supérieures dans l'économie canadienne et le Syndicat ;

Il est résolu que l'AFPC crée une bourse d'études annuelle comprenant deux (2) volets de 3 000 \$ pour poursuivre des études supérieures (certificats d'études supérieures, maîtrises, diplômes professionnels et doctorats) et que les fonds soit géré par le CEA.

Justification de la proposition : *Le Comité recommande le rejet de cette proposition du fait que l'AFPC offre déjà des bourses d'études auxquelles les étudiant(e)s de troisième cycle peuvent avoir accès en faisant la demande.*

Recommandation du Comité : Rejet

Enregistrées contre : Leanne Moss, Michèle Parent

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : G-9-21

Objet : Délégué(e)s des jeunes travailleurs et travailleuses aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC

Auteur : Section locale 90011

Attendu qu'en vertu du nombre actuel de délégué(e)s auquel nous avons droit aux congrès régionaux triennaux de l'AFPC, un(e) seul(e) délégué(e) des jeunes travailleurs et travailleuses est choisi(e) parmi chaque comité des jeunes travailleurs et travailleuses de la région, et

Attendu que la relève syndicale devrait être une priorité pour toutes les régions de l'AFPC, et

Attendu que l'AFPC devrait reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership de nos jeunes travailleurs et travailleuses ;

Il est résolu que la formule de financement intégral des congrès soit modifiée de manière à inclure deux (2) jeunes travailleurs et travailleuses de chaque comité de jeunes travailleurs et travailleuses de la région, et

Il est de plus résolu que l'Article 16, alinéa (6) g) des Statuts de l'AFPC soit modifié comme suit :

g) Chaque comité régional des jeunes a le droit d'élire ~~une (1)~~ **deux (2)** personnes déléguées.

***Justification de la proposition :** Le Comité recommande le rejet de cette résolution étant donné que les jeunes travailleurs et travailleuses qui souhaitent être délégué(e)s peuvent se faire élire par d'autres moyens pour siéger à des comités.*

Recommandation du Comité : Rejet

Enregistrée contre : Leanne Moss

Décision du Congrès : Adoptée

Numéro : G-10-21

Objet : Délégué(e)s des jeunes travailleurs et travailleuses aux congrès nationaux triennaux de l'AFPC

Auteur : Section locale 90011

Attendu qu'en vertu du nombre actuel de délégué(e)s auquel nous avons droit aux congrès nationaux triennaux de l'AFPC, aucun siège n'est spécifiquement attribué à des jeunes travailleurs et travailleuses, et

Attendu que les jeunes travailleurs et travailleuses sont sous-représenté(e)s aux congrès nationaux de l'AFPC, et

Attendu que la relève syndicale devrait être une priorité pour toutes les régions de l'AFPC, et

Attendu que l'AFPC devrait reconnaître la nécessité d'investir dans le développement du leadership de nos jeunes travailleurs et travailleuses ;

Il est résolu que chaque comité de jeunes travailleurs et travailleuses ait droit à un(e) (1) délégué(e) à chaque congrès national de l'AFPC, et

Il est de plus résolu que l'Article 15 des Statuts de l'AFPC soit modifié et inclue le paragraphe 7 suivant :

'Les comités de jeunes ont le droit d'élire, lors d'une réunion générale des membres tenue dans un délai d'au plus douze (12) mois et d'au moins six (6) mois avant le début du congrès national triennal régulier de l'AFPC, un(e) délégué(e) au prochain congrès de l'AFPC.'

Justification de la proposition : *Le Comité recommande le rejet de cette résolution étant donné que les jeunes travailleurs et travailleuses ont déjà à leur disposition divers moyens de faire élire par leur section locale et leur congrès régional pour être des délégué(e)s au Congrès triennal de l'AFPC.*

Recommandation du Comité : Rejet

Enregistrée contre : Leanne Moss

Décision du Congrès : Adoptée

Le confrère Howard précise que cela concluait toutes les affaires du Congrès du SSG. Il remercie les membres du comité et les personnes-ressources du personnel pour leur excellent travail. Il remercie l'assemblée du Congrès pour les débats respectueux. L'assemblée du Congrès examinera la résolution d'urgence après le Forum de toutes les candidates et candidats.

Séance d'après-midi

Forum de toutes les candidates et les candidats

Le confrère Howard présente le confrère Alex Silas qui animera le Forum de toutes les candidates et les candidats.

Le confrère Silas explique le processus des débats des candidates et des candidats.

Le confrère Silas annonce que les personnes suivantes ont soumis leur nom au poste de Président national : les confrères Randy Howard et Bruce Roy.

Ils s'adressent aux personnes déléguées et répondent aux questions.

Le confrère Silas remercie les deux délégués pour leur participation à ce débat.

Le confrère Silas annonce que les personnes suivantes ont soumis leur nom au poste de Vice-présidente nationales ou de Vice-présidents nationaux : les consoeurs Michèle Parent, Martine Babcook et le confrère Kevin Hanson.

Le confrère Silas annonce que la personne suivante a soumis son nom au poste de Vice-présidente nationale, Équité : la consoeur Kelly Bush.

Les personnes s'adressent aux personnes déléguées et répondent aux questions.

Le confrère Silas remercie les personnes déléguées pour leur participation dans ce débat.

Sixième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le sixième rapport du Comité des lettres de créance.

99 personnes déléguées accréditées

8 observatrices ou observateurs

5 personnes invitées, y compris les membres à vie

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 99 personnes déléguées.

MOTION ADOPTÉE.

Résolution d'urgence numéro 1

Le confrère Howard explique qu'afin de présenter une résolution d'urgence en cours d'assemblée, la résolution doit être acceptée en premier par une majorité du Congrès.

P/A Gerry Finnigan / Melissa Furman

QUE les personnes déléguées du Congrès acceptent la Résolution d'urgence numéro 1 et que cette résolution soit renvoyée au Comité général pour fin de recommandation pour faire l'objet d'un vote.

P/A Kelly Bush / Shanny Doucet

La consœur Bush fait la lecture de la résolution d'urgence numéro 1 comme suit :

Attendu que le premier ministre a annoncé le mercredi 6 octobre 2021 que tous les fonctionnaires fédéraux doivent être vaccinés ou seront mis en congé non payé.

Et Attendu qu'il n'y a pas eu suffisamment de consultation avec le syndicat.

Et Attendu que cela aura des répercussions sur le bien-être économique de nos membres.

Et Attendu que les membres sont contraints de faire un choix entre leur gagne-pain et le droit de choisir ce qui entre dans leur propre corps.

Il est résolu que le SSG/AFPC dépose un grief de principe.

Il est en outre résolu que le SSG collabore avec l'AFPC pour soulever la question de Congé obligatoire non payé à la table de négociation et de faire en sorte que l'on réponde aux demandes d'adaptation en temps opportun.

Il est en outre résolu que l'AFPC utilise son influence pour s'engager avec le CTC à faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral pour qu'il fasse preuve d'une plus grande imputabilité envers les contribuables pour assurer des budgets adéquats consacrés aux soins de santé.

Justification : *Bien que le gouvernement ait déclaré qu'il y aurait des exemptions en matière de mesures d'adaptation (motif religieux ou médical), le droit de choisir n'étant pas reconnu. Le Comité des résolutions générales appuie le droit de choisir.*

Sur réception d'une demande pour la tenue d'un scrutin secret, le Président demande le vote pour les personnes en faveur d'un scrutin secret sur la résolution d'urgence numéro 1. Le Président signale que plus de 71 personnes déléguées souhaitent la tenue d'un scrutin secret et ainsi il est ordonné.

Question de privilège

La consoeur Hamel demande que la motion soit relue.

P/A Kevin Hanson / Irene Georgieva

De tenir un scrutin secret.

MOTION ADOPTÉE.

Recommandation du comité : Adoption

Décision du Congrès : Adoptée

Résultats : 67 pour et 24 contre

Cette résolution d'urgence sera acheminée à l'AFPC.

La résolution d'urgence était le dernier point à l'ordre du jour. De nouveau, le confrère Howard indique que toutes les affaires du congrès ont été examinées.

Le confrère Howard remercie les confrères Aylward et Silas, le personnel, les interprètes, le personnel d'Encore, et le confrère Mark Brunell, conseiller technique, pour tout le travail accompli.

Communiqués

Le confrère Manchester rappelle à tout le monde que le vendredi 8 octobre 2021, la séance débutera à 11 h.

**La séance du Congrès est suspendue à 16 h 30 jusqu'à 11 h
le vendredi 8 octobre 2021.**

Le vendredi 8 octobre 2021

Séance de l'avant-midi

Appel nominal

Le confrère Howard ouvre la séance du Congrès à 11 h, le vendredi 8 octobre 2021. Il remercie tout le monde qui a été impliqué dans le cadre de l'organisation du congrès virtuel qui a été une réussite.

Septième rapport du Comité des lettres de créance

P/A Andrea Lima / Azra Jusuf

QUE soit adopté le septième rapport du Comité des lettres de créance.

83 personnes déléguées accréditées
7 observatrices ou observateurs
4 personnes invitées, y compris les membres à vie

MOTION ADOPTÉE.

Le Comité des lettres de créance signale la présence de 83 personnes déléguées.

Le confrère Howard présente le confrère Chris Aylward, Président national de l'AFPC et Président des élections. Le confrère Aylward occupe la présidence, (11 h 05). Il explique alors les procédures des élections. Il informe l'assemblée du Congrès que le SSG dirigera les élections en utilisant des dispositifs électroniques pour voter.

Élection de la Présidente nationale ou du Président national

Le Comité des candidatures signale que les candidatures suivantes au poste de Présidente nationale ou Président national ont été reçues :

Randy Howard nommé par Monica Mercier et appuyé par Anthony Drozdowski.

Bruce Roy nommé par Troy MacDonnell et appuyé par Nicole Rousseau.

La nomination suivante est reçue en cours d'assemblée :

Kelly Bush nommée par Azra Jusuf et appuyée par Melissa Furman.

On invite ensuite les candidates et les candidats à prendre la parole. Suite à leur présentation, on demande aux personnes déléguées de voter.

Résultats des élections de la Présidente nationale ou le Président national :

Nombre de votes reçus :

Nom	1 ^{er} scrutin
Bruce Roy	59
Randy Howard	33
Kelly Bush	8

Le confrère Chris Aylward déclare le confrère Bruce Roy élu à titre de Président national du SSG.

Élection de la Vice-présidente nationale ou le Vice-président national, Équité

Le Comité des candidatures signale que la candidature suivante au poste de Vice-présidente nationale ou Vice-président national, Équité, a été reçue :

Kelly Bush nommée par Shanny Doucet et appuyée par Sue Boone.

Aucune autre candidature n'a été reçue en cours d'assemblée.

Résultats des élections de la Vice-présidente nationale ou du Vice-président

national, Équité

Le confrère Chris Aylward déclare la consoeur Kelly Bush élue par acclamation à titre de Vice-présidente nationale, Équité du SSG.

Élection des Vice-présidente nationales ou des Vice-présidents nationaux (deux postes)

Le Comité des candidatures signale que les candidatures suivantes aux postes de Vice-présidentes nationales ou Vice-présidents nationaux, ont été reçues :

Michèle Parent nommée par Sonia Gagné et appuyée par Isabelle Charette.

Martine Babcook nommée par Jeff Tessier et appuyée par Kelly Votto.

Kevin Hanson nommé par François Zarraga et appuyé par Edith Germain.

Aucune autre candidature n'est reçue en cours d'assemblée.

Résultats de la première élection des Vice-présidentes nationales ou des Vice-présidents nationaux

Nombre de votes reçus :

Nom	1 ^{ère} élection
Kevin Hanson	52
Martine Babcook	29
Michèle Parent	19

Le confrère Chris Aylward déclare le confrère Kevin Hanson élu à titre de Vice-président national du SSG.

Résultats de la deuxième élection des Vice-présidentes nationales ou des Vice-présidents nationaux

Nombre of votes reçus :

Nom	2 ^{ième} élection
Martine Babcook	58
Michèle Parent	42

Le confrère Chris Aylward déclare la consoeur Martine Babcook élue à titre de Vice-présidente nationale du SSG. La consoeur Babcook remercie les personnes déléguées de leur appui et déclare avoir hâte de travailler avec tous et toutes.

Question de privilège

Le confrère Bruce Roy, Président national du SSG nouvellement élu, remercie son motionnaire et sa comotionnaire. Il remercie toutes les personnes concernées pour leur travail acharné et leur dévouement pour une campagne réussie et il a hâte de travailler avec tout le monde.

La consoeur Michèle Parent remercie sa motionnaire et sa comotionnaire pour leur appui. Elle félicite les consoeurs Babcook et Bush.

Le confrère Kevin Hanson remercie son motionnaire et sa comotionnaire. Il remercie toutes les personnes pour leur vote et appui et félicite le confrère Roy, les consoeurs

Babcock et Bush. Il remercie également la consoeur Parent. Il remercie le confrère Howard pour son travail et son engagement à l'endroit du SSG.

La consoeur Bush remercie sa motionnaire et sa comotionnaire et toutes les personnes pour leur vote et appui. Elle félicite le confrère Roy et remercie le confrère Howard pour son dévouement et son appui.

Élection des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux

À ce stade-ci, le confrère Aylward informe les personnes déléguées qu'ils allaient procéder aux élections régionales. Les Présidentes et les Présidents des élections sont comme suit :

Région de la Capitale nationale : Confrère Chris Aylward, Président national de l'AFPC

Région de l'Atlantique : Confrère Alex Silas, VPER, RCN

Région du Québec : Confrère Alex Silas, VPER, RCN

Région de l'Ontario : Confrère Jason Manchester, personnel du SSG

Région de l'Ouest : Consoeur Stephanie Ehler, personnel du SSG

Région du Pacifique : Confrère Jason Manchester, personnel du SSG

Monnaie royale Canadienne : Confrère David Girard, personnel du SSG

Résultats des élections des Vice-présidentes régionales et des Vice-présidents régionaux

***Élues et élus pour assister au Congrès de l'AFPC de 2022**

Vice-président régional et Vice-présidentes régionales, région de l'Atlantique *Anthony Drozdowski – Nouvelle-Écosse Shanny Doucet – NB et IPE Leanne Moss – Terre-Neuve et Labrador	VPR suppléants, région de l'Atlantique Denis LeBlanc – Nouvelle-Écosse Mike LeBlanc – NB, IPE Liam Kieley – Terre-Neuve et Labrador
Vice-présidentes régionales, région du Québec *Mélanie Hamel – Est Michèle Parent – Ouest	VPR suppléant et suppléante, région du Québec Sébastien Sinclair – Ouest Stéphanie Rochon - Est
Vice-présidentes régionales, région de l'Ontario *Azra Jusuf Sue Boone	VPR suppléantes, région de l'Ontario Gabriela Vieira (suppléante à Azra Jusuf) Pia Bahile (suppléante à Sue Boone)
Vice-présidents régionaux et Vice-présidente régionale, région de la Capitale nationale * Steve Colterman Paul Paquette Nicole Rousseau William Tait	VPR suppléantes et suppléants, RCN Grant Russell François Zarraga Lyne A. Michaud Suzanne Sirois

Vice-présidente régionale et Vice-président régional, région de l'Ouest *Heather Rawlins – AB, TNO, Nunavut Sheldon Jacobs – Saskatchewan, Manitoba	VPR suppléante et suppléant, région de l'Ouest Chantal Umphrey – AB, TNO, Nunavut Damon Hawley – Saskatchewan, Manitoba
Vice-présidentes régionales, région du Pacifique *Reni Stein – île de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon Linda Harding – Vancouver et les basses-terres	VPR suppléantes, région du Pacifique Kuldeep Deol – île de Vancouver, et le reste de la Colombie-Britannique et les Territoires du Yukon Michelle Simard – Vancouver et les basses-terres
Vice-présidente régionale, Monnaie royale canadienne *Jeanette Fillion – MRC Ottawa et Winnipeg	VPR suppléant, MRC Joel Kowerko

Élection des personnes déléguées au Congrès national triennal de l'AFPC

Voici le processus pour élire les personnes déléguées au Congrès national de l'AFPC :

Conformément à la Règle 12 a) – « Le (la) président(e) national(e) de l'Élément, en tant que membre du Conseil national d'administration de l'AFPC, est automatiquement délégué(e) ».

Conformément à la règle 12 b) – « Les 3 vice-président(e)s nationaux(ales) sont automatiquement des délégué(e)s du SSG aux congrès de l'AFPC ».

Conformément à la règle 12 c) – « Chaque caucus régional nomme et élit 1 VPR du caucus qui sera délégué(e) aux congrès triennaux de l'AFPC ». Cette procédure sera acheminée aux co-présidentes et co-présidents des caucus régionaux.

Conformément à la règle 12 d) – « Les délégué(e)s restants que le SSG a le droit d'envoyer au congrès national de l'AFPC seront élu(e)s en cours d'assemblée ». Nous utiliserons le processus suivant :

À l'heure prévue, le Président des élections invitera l'assemblée du congrès à proposer des candidatures. Les personnes déléguées se présentent au micro et se nomment elles-mêmes. Les comotionnaires confirment leur candidature à l'aide d'un bouton sur la plateforme en ligne.

Le Président informera les personnes déléguées du nombre de sièges restants attribués aux personnes déléguées (10) devant être comblés et combien de suppléantes ou suppléants nous avons besoin (10). Le Président enjoint par la suite les personnes déléguées d'indiquer le nombre de candidates ou candidats sur leur scrutin (20).

Les candidat(e)s qui reçoivent le plus grand nombre de votes sont déclaré(e)s élu(e)s et classé(e)s par ordre décroissant selon le nombre de votes qu'ils (elles) ont obtenus.

Les délégué(e)s restant(e)s seront déclaré(e)s élu(e)s en tant que délégué(e)s suppléant(e)s, et classé(e)s par ordre décroissant selon le nombre de votes qu'ils (elles) ont obtenus.

Le confrère Aylward indique que chaque candidate ou candidat nommé aura une minute pour s'adresser en cours d'assemblée.

Les personnes déléguées suivantes sont nommées à titre de personnes déléguées du SSG en cours d'assemblée au Congrès national triennal de l'AFPC de 2022.

Jeanette Fillion	nommée par Kelly Votto et appuyée par Jeffrey Tessier.
Michèle Parent	nommée par Mélanie Hamel et appuyée par Kelly Bush.
Sue Boone	nommée par Azra Jusuf et appuyée par Pia Bahile.
Leanne Moss	nommée par Kevin Hanson et appuyée par Mike Leblanc.
Nicole Rousseau	nommée par elle-même et appuyée par Anthony Drozdowski.
Kyle MacDonald	nommée par William Tait et appuyée par Kenny Kashirahamwe.
Candice Carroll	nommée par Gerry Finnigan et appuyée par Robert Barclay.
Heather Rawlins	nommée par Sheldon Jacobs et appuyée par Alex Stimpson.
Linda Harding	nommée par Reni Stein et appuyée par Kuldeep Deol.
Edith Germain	nommée par Steve Colterman et appuyée par Omar Ghandour.
Liliana Manolache	nommée par Azra Jusuf et appuyée par Martine Babcook.
Shanny Doucet	nommée par Mike LeBlanc et appuyée par Marc Dedam.
Mike Leblanc	nommé par Shanny Doucet et appuyé par Jeanette Fillion.
Darren Smith	nommé par Michael Murphy et appuyé par Troy MacDonnell.
Lyne Michaud	nommée par Edith Germain et appuyée par Karine Malenfant.
Daniel Arseneault	nommé par Marie-Hélène Cloutier et appuyé par Azra Jusuf.
Gabriela Vieira	nommée par Pia Bahile et appuyée par Debi Bannon.
Andrea Lima	nommée par Reni Stein et appuyée par Martine Babcook
Stéphanie Rochon	nommée par Sébastien Sinclair et appuyée par Steve Colterman
Margarita Brovina	nommée par William Tait et appuyée par Kyle MacDonald
Gisele Weingartshofer	nommée par elle-même et appuyée par Denis LeBlanc
Isabelle Charette	nommée par Marie-Josée Lapointe et appuyée Martine Babcook
Sébastien Sinclair	nommé par Marie-Hélène Cloutier et appuyé par Nathalie Robar
Debbie Lewis	nommée par Matthew Fields et appuyée par Anthony Drozdowski
Pia Bahile	nommée par Azra Jusuf et appuyée par Sue Boone
Matthew Fields	nommé par Candice Carroll et appuyé par Robert Barclay

Résultats des personnes déléguées au Congrès national triennal de l'AFPC

Nom	
Michèle Parent	83.33
Leanne Moss	78.89
Nicole Rousseau	77.78

Shanny Doucet	68.89
Kyle MacDonald	62.22
Kelly Votto	60.00
Sheldon Jacobs	60.00
Candice Carroll	47.78
Linda Harding	47.78
Mike LeBlanc	42.22

Résultats des personnes déléguées suppléantes au Congrès national triennal de l'AFPC en 2022

Nom	
Sue Boone	35.56
Lyne A. Michaud	33.33
Sébastien Sinclair	31.11
Matthew Fields	30.00
Darren Smith	28.89
Edith Germain	24.44
Stéphanie Rochon	24.44
Isabelle Charrette	24.44
Andrea Lima	23.33
Pia Bahile	22.22

Serment d'office

Le confrère Alex Silas administre le serment d'office aux dirigeantes et aux dirigeants nouvellement élus. Il remercie le SSG de l'avoir invité et il a adoré travailler avec le SSG!

Communiqués

Le confrère Howard reprend la présidence, à 16 h 31. Le confrère Howard remercie le confrère Aylward pour avoir dirigé les élections. Le confrère Howard indique que toutes les affaires du Congrès ont été examinées. Le confrère Howard s'adresse aux personnes déléguées, aux observatrices et observateurs et les personnes invitées et remercie tout le monde. Il remercie le personnel et tous les gens derrière la scène pour un travail bien fait. Il cède la présidence au Président national du SSG nouvellement élu, Bruce Roy et à titre de sa première fonction officielle, le confrère Roy doit lever la séance du congrès. Le confrère Roy remercie toutes les personnes et rappelle aux membres du Conseil national qu'une réunion sera tenue peu après la clôture du 8^{ième} Congrès triennal du SSG.

Ajournement du Congrès

L'ajournement du Congrès a lieu à 16 h 34.

Appendice « A » – Délégué(es) et observatrices et observateurs au congrès

Abo El Ella	Mohammed	70024
Agah	Sina	70013
Anderson	Darry	30001
Armstrong	Heather	70013
Arseneault	Daniel	10011
Azzi	Leila	70055
Babcook	Martine	NVP/VPN
Bahile	Pia	00027
Bakal	Mukhtar	70055
Bannon	Debi	00031
Barclay	Robert	60018
Boone	Sue	NC/CN
Brideau	Jean-Marie	60018
Brovina	Margarita	70013
Bush	Kelly	NVP, Equity VPN Équité
Carroll	Candice	60018
Carter	Russel	60009
Charette	Isabelle	10060
Cloutier	Marie- Hélène	10011
Colterman	Steve	NC/CN
Conduah	Emmanuel	70055
Dedam	Mark	60011
Deol	Kuldeep	20001
Derrick	Jean	70019
Doucet	Shanny	CN/NC
Drozdowski	Anthony	NC/CN
Fields	Matthew	60018
Fillion	Jeanette	NC/CN
Finnigan	Gerry	60018
Flynn	James	70013
Furman	Melissa	60011
Gagné	Sonia	10060
Gagné	Robin	10161

Gagnon	Robert	70055
Gagnon- Crabtree	Julien	70019
Georgieva	Irene	70013
Germain	Edith	70055
Ghandour	Omar	70055
Gill	Manpreet	20008
Grant	Darryl	50057
Grondin	Louis-Felix	70019
Hamel	Mélanie	CN/NC
Hanson	Kevin	NC/CN
Harding	Linda	NC/CN
Harris	Gena	50002
Hawley	Damon	50002
Hobbs	Christopher	70024
Howard	Randy	NP/PN
Jacobs	Sheldon	NC/CN
Jusuf	Azra	NC/CN
Kajan	Hassen	70055
Kampic	Russell	50058
Kashirahamwe	Kenny	70013
Kieley	Liam	90011
Labelle	Pierre	70017
Ladouceur	Pascal	70013
Landriault	Benoit	70017
Lapointe	Marie- Josée	10060
Larivière	Norman	70023
LeBlanc	Mike	60018
LeBlanc	Denis	80052
Leblanc	Ian	70020
Lewis	Debbie	60018
Lima	Andrea	20008
MacDonald	Darren	60011
MacDonald	Kyle	70013

MacDonnell	Troy	60011
Maksymiak	Larissa	70013
Malenfant	Karine	70017
Manolache	Liliana	00027
Mayer	Shannon	40007
Mazerolle	Fanie	60009
McNally	John	70013
Mercier	Monica	70019
Mesnic	John	70019
Michaud	Lyne A	70013
Moss	Leanne	NC/CN
Mousseau	Marc	70013
Murphy	Michael	90031
Paquette	Paul	NC/CN
Parent	Michèle	CN/NC
Pazdor	Simon	50002
Petkau	Lyndsay	60011
Rawlins	Heather	NC/CN
Robar	Nathalie	70017
Rousseau	Nicole	CN/NC
Roy	Bruce	VPN/NVP
Russell	Grant	70020
Sahin-Canturk	Pinar	70017
Sanchez	Sofia	70017
Sangiorgi	Sonia	70055
Savard	Sophie	70019
Schauer	Janice	70019
Sheldrick	Rob	70019
Sinclair	Sébastien	10161
Sirois	Suzanne	70017
Smith	Darren	60011
Stang	Erin	30001
Stein	Reni	NC/CN
Stimpson	Alex	70019
Tait	William	70013

Tam	Tanya	70013
Tessier	Jeff	70024
Thomas	John	70055
Thorburn	Shawna	70019
Umphrey	Chantal	30401
Votto	Kelly	50057
Waltenbury	Chris	70013
Warne	Greg Scott	70013
Weingartshofer	Gisele	80052
Zarraga	François	70017

Observateuices et observateurs au congrès

Cleemoff	Daniel	20001
Deutscher	Mark	20008
Gauthier	Stephanie	10060
Greer	Susan	90011
Kowerko	Joel	50057
McHugh	Chris	90011
Nangreaves	Allan	70024
Renaud	Danny	10011
Rochon	Stephanie	10011
Thomson	David	00027
Vieira	Gabriella	00027

Appendice « B » – Ordre du jour



8ième Congrès triennal du SSG Congrès virtuel du 5 au 8 octobre 2021 Ordre du jour

Lundi, 4 octobre 2021

13 h 00	Formation : Fonctionnement de la plateforme virtuelle (présentation Encore) Règles de procédures (présentation Randy Howard, PN)	Plateforme du Congrès
14 h 30	Pause	
15 h	Formation des coprésidents et coprésidentes	
16 h	Formation des invitées	

11 h 30	<p>Ouverture officielle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cérémonies d'ouverture et fermeture autochtone • Solidarité pour toujours • Communiqués et Introductions • Déclaration contre le harcèlement du SSG • Liste d'honneur / Moment de silence • Premier rapport du Comité des lettres de créance • Adoption des règles de procédure • Adoption de l'ordre du jour du Congrès • Ratification des comités du Congrès • Ratification des règles et des politiques du SSG adoptées par le Conseil national • Comité des mises en candidature • Discours de Randy Howard, Président national du SSG 	Séance plénière
13 h 10	Dîner	
14 h	<p>Rapport du Comité d'accréditation</p> <p>Discours de Chris Aylward, Président national de l'AFPC</p>	Séance plénière
14 h 30	Comité des finances – Adoption du budget	Séance plénière
15 h 15	Pause	
15 h 45	<p>Comité des finances (suite)</p> <p>Comité des règlements (si le temps le permet)</p>	Séance plénière
16 h 30	Communiqués et ajournement de la séance	

Mercredi, 6 octobre 2021

11 h 30	Appel à l'ordre et communiqués Rapport du Comité d'accréditation Comité des finances (si non complété le 5 octobre) Comité des règlements (suite)	
13 h 10	Dîner	Séance plénière
14 h	Présentation sur l'équité (Fae Johnstone)	Séance plénière
14 h 45	Rapport du Comité d'accréditation Comité des résolutions générales	
15 h 15	Pause	
15 h 45	Comité des résolutions générales (suite)	Séance plénière
16 h 30	Communiqués et ajournement de la séance	

Jeudi, 7 octobre 2021

11 h 30	Appel à l'ordre et communiqués Rapport du Comité d'accréditation Comité des règlements (si non complété le 6 octobre) Comité des résolutions générales (suite)	
13 h 10	Dîner	Séance plénière
14 h	Rapport du Comité d'accréditation	Séance plénière
14 h 05	Forum de toutes les candidates et tous les candidats :	
14 h 40	<ul style="list-style-type: none"> • Présidente nationale ou Président national • Vice-présidente nationale ou Vice-président national, Équité • Vice-présidentes nationales ou Vice-présidents nationaux Présidé par Alex Silas, VPER, RCN	
15 h 15	Pause	
15 h 45	Comité des résolutions générales (suite)	Séance plénière
16 h 30	Communiqués et ajournement de la séance	

11 h	<p>Appel à l'ordre et communiqués</p> <p>Rapport du Comité d'accréditation</p> <p>Élection des dirigeantes et des dirigeants</p> <p>Présidé par Chris Aylward, Président national de l'AFPC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur le vote électronique • Rapport du Comité des mises en candidature • Élection de la présidente nationale ou du président national • Élection d'une vice-présidente nationale ou d'un vice-président national, Équité (1 poste) • Élection des deux vice-présidentes nationales ou vice-présidents nationaux (deux postes) 	Séance plénière
12 h 30	<p>Dîner pour les régions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région de l'Ontario • Région du Québec • Monnaie royale canadienne 	
12 h 30	<p>Élections en caucus pour les vice-présidentes régionales et les vice-présidents régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région de l'Atlantique • Région de la Capitale nationale • Région du Pacifique • Région de l'Ouest 	Salons distincts
13 h 30	<p>Dîner pour les régions suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région de l'Atlantique • Région de la Capitale nationale • Région du Pacifique • Région de l'Ouest 	
13 h 30	<p>Élections en caucus pour les vice-présidentes régionales et les vice-présidents régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Région de l'Ontario • Région du Québec • Monnaie royale canadienne 	Salons distincts
14 h 30	Pause	
15 h	Élections des déléguées et des délégués au Congrès de l'AFPC de 2022	
16 h 30	<p>Prestation de serments d'office au Conseil national du SSG</p> <p>Fin du 8ième Congrès triennal du SSG</p>	Séance plénière
17 h	Première réunion du nouveau Conseil national du SSG	

Appendice « C » – Ratification des comités du Congrès 2021

Ratification of Convention Committees 2021

Comité des résolutions générales General Resolutions Committee	Comité des règlements et des politiques By-Laws Resolutions Committee	Comité des résolutions des finances Finance Resolutions Committee
Co-présidentes Co-Chairpersons Kelly Bush Shanny Doucet	Co-président(e) Co-Chairperson Bruce Roy Reni Stein	Co-présidentes Co-Chairpersons Martine Babcook Nicole Rousseau
Sheldon Jacobs	Sue Boone	Russel Carter
Azra Jusuf	Sonia Gagné	Steve Colterman
Leanne Moss	Mélanie Hamel	Anthony Drozdowski
Paul Paquette	Troy MacDonnell	Jeanette Fillion
Michèle Parent	Liliana Manolache	Kevin Hanson
Heather Rawlins	Kelly Votto	Linda Harding
François Zarraga		Gena Harris
		Jeff Tessier
Comité des nominations Nominations Committee	Comité d'accréditation Credentials Committee	
Kuldeep Deol Jeanette Fillion	Azra Jusuf Andrea Lima	

Appendice « D » – Comité des candidatures

Comité des candidatures



Nominations Committee

Jeanette Fillion – VPR – Monnaie royale canadienne

Kuldeep Deol – Présidente, section locale 20001

La consoeur Fillion présidait le comité qui s'est réuni le 6 octobre 2021, de 16 h 45 à 17 h 54, heure de l'Est. Douze (12) candidatures ont été reçues avant midi, (12 h), le 6 octobre 2021. Les membres du comité ont examiné toutes les douze (12) candidatures. Toutes les douze (12) candidatures ont été acceptées et examinées. S'ils le souhaitaient, tous et toutes ont eu l'occasion de s'enregistrer contre les candidatures.

Les candidatures ont été reçues pour chaque poste selon l'ordre chronologique de réception.

Présidente nationale ou Président national

1. Randy Howard (reçue le 23 septembre, à 9 h 38, (heure de l'Est)
Proposé par Monica Mercier, appuyé par Anthony Drozdowski
2. Bruce Roy (reçue le 24 septembre, à 14 h 36, (heure de l'Est)
Proposé par Troy MacDonnell, appuyé par Nicole Rousseau

Vice-présidente nationale ou Vice-président national

1. Michèle Parent (reçue le 9 septembre, à 11 h 33, (heure de l'Est)
Proposée par Sonia Gagné et appuyée par Isabelle Charette
2. Martine Babcook (reçue le 13 septembre, à 14 h 46, (heure de l'Ouest)
Proposée par Jeannette Fillion et appuyée par Kelly Votto
3. Kevin Hanson (reçue le 23 septembre, à 15 h 12, (heure de l'Est)
Proposé par François Zarraga et appuyé par Edith Germain

Vice-présidente nationale ou Vice-président national, Équité

1. Kelly Bush (reçue le 29 septembre, à 15 h 03 (heure de l'Atlantique)
Proposée par Shanny Doucet et appuyée par Sue Soubra-Boone

Vice-présidente régionale ou Vice-président régional

1. Région de l'Atlantique
 - a. Terre-Neuve et le Labrador
 - i. Leanne Moss (reçue le 5 octobre, à 19 h 29, (heure de l'Atlantique)
Proposée par Liam Kieley et appuyée par Kelly Bush
 - b. Nouveau-Brunswick et l'ÎPÉ
 - i. Shanny Doucet (reçue le 29 septembre, à 17 h 28, (heure de l'Atlantique)
Proposée par Troy MacDonnell et appuyée par Mike LeBlanc
2. Région de la Capitale nationale
 - a. Russel Grant (reçue le 29 septembre, à 7 h 22, (heure de l'Est)
Proposé par Ian Leblanc et appuyé par **XXX**
3. Ontario
 - a. Sue Boone (reçue le 9 septembre, à 11 h 38 (heure de l'Est)
Proposée par Azra Jusuf et appuyée par Debi Bannon
 - b. Azra Jusuf (reçue le 16 septembre, à 16 h 49, (heure de l'Est)
Proposée par Sue Boone et appuyée par **XXX**

Vice-présidente régionale suppléante ou Vice-président régional suppléant

1. Région de l'Atlantique
 - a. Nouveau-Brunswick et l'ÎPÉ
 - i. Mike LeBlanc (reçue le 23 septembre, à 13 h 33 (heure de l'Atlantique)
Proposé par Shanny Doucet et appuyé par Matthew Fields

La réunion du comité s'est déroulée dans le respect et de façon efficace.

Les membres du comité souhaitent remercier le personnel du SSG, David Girard, Conseiller technique pour son soutien durant les travaux du comité.

Soumis respectueusement par

Jeanette et Kuldeep

Appendice « E » – Ratification des règles et politiques au 8e Congrès triennal du SSG

CONTENU

RÈGLEMENTS / RÈGLES

Règle 2 Règlement 6, Article 4

Règle 4 Section 9 – sur les dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

Règle 4 Section 9 – sur les dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

Règle 4 Section 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (1)

Règle 4 Section 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (2)

Règle 5 Comités permanents du SSG

Règle 6 Comité d'examen des finances

Règle 7 Membre à vie, membre honoraire et prix d'excellence du SSG

Règle 12 Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC

Règle 13 Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires

POLITQUES

Politique 8 Politique sur les bourses d'études du SSG

Politique 14 Représentation des griefs

Politique 15 Subvention aux sections locales pour l'assemblée générale annuelle

RÈGLEMENTS

Règle 2, Règlement 6, Article 4

Date d'approbation 31 mai 2021

Si pour une raison quelconque, le poste de président(e) de la section locale devient vacant, il est occupé par le (la) vice-président(e), conformément à l'article 2 a) du Règlement ~~8 7~~, de la section locale. Si pour une raison quelconque, un poste de dirigeant(e) élu(e) autre que celui de la présidence de la section locale devient vacant, le Comité exécutif **de la section locale peut nommer un(e) remplaçant(e) pour une période intérimaire** [les mots suivants ont été omis dans la version française] **parmi les membres en règle de ladite section locale**. Lors de la prochaine assemblée générale des membres, le Comité exécutif doit procéder à une élection en suivant la procédure décrite dans les Règles de procédure de l'AFPC, ~~soit doter le poste vacant pour combler tout poste vacant ou tout poste occupé pour une période intérimaire~~ pour le reste du mandat initial.

Règle 4. Section 9 – sur les dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG

Date d'approbation 20 avril 2021

~~9. Indemnité pour frais divers~~

~~Pour compenser le paiement d'autres frais divers (frais d'accueil raisonnables, par exemple), tous (toutes) les dirigeant(e)s nationaux(ales) du SSG reçoivent une indemnité mensuelle de 100 \$. Cette indemnité est versée tous les trois mois sur réception d'une demande de remboursement dûment remplie.~~

9 Frais divers

a) Frais divers sur les demandes de remboursement des membres :

- i. Tous les frais divers, à l'exception des pourboires, doivent être inscrits sur la demande de remboursement dans la section intitulée 'Autres', et un reçu doit être joint ;**
- ii. Pourboires : Un montant raisonnable sera remboursé au titre des pourboires versés, par exemple, aux chasseurs (dans les hôtels) et au personnel d'entretien (également dans les hôtels), mais pas les pourboires dans les restaurants. Les pourboires peuvent être inscrits dans la section 'Autres' de la demande de remboursement et ne nécessitent pas de reçu.**

b) Frais divers des membres du Conseil national :

- i. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation pour frais divers de 200 \$ par mois, payable trimestriellement à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an). Cette allocation pour frais divers concerne des articles tels que les ordinateurs portables, le matériel informatique, les fournitures de bureau, le papier, etc. Une note de frais doit être remplie avec les reçus, une fois par an ou tous les trimestres, à mesure que les dépenses sont engagées.**
- ii. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une indemnité de 200 \$ par mois pour un téléphone cellulaire et les frais d'Internet, payable**

trimestriellement à la fin de mars, juin, septembre et décembre de chaque année (2 400 \$ par an). Une demande de remboursement de frais doit être remplie et accompagnée d'un reçu mensuel du fournisseur de téléphonie cellulaire/Internet, une fois par an.

- iii. Les dirigeant(e)s du Conseil national reçoivent une allocation de 200 \$ par mois, payable deux fois par an, à la fin des mois de juin et de décembre de chaque année (2 400 \$ par an). L'allocation est considérée comme un supplément de revenu imposable par l'ARC et est assujettie à l'impôt, mais sans déduction au titre du RPC ou de l'AE.

Règle 4, Section 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (1)

Date d'approbation novembre 2020

12. Événements de l'AFPC

Lorsqu'un membre assiste à un événement de l'AFPC, par exemple une conférence ou un congrès régional, en tant que délégué du SSG, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.

Règle 4, Section 12 – Dépenses des membres exerçant des activités au service du SSG (2)

Date d'approbation 20 avril 2021

12. Évènements de l'AFPC

a) Congrès nationaux et régionaux triennaux de l'AFPC

Lorsqu'un membre du SSG assiste à un événement de l'AFPC, par exemple ~~une conférence ou~~ un congrès **national ou** régional, en tant que délégué du SSG, ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.

b) Autres conférences de l'AFPC

Lorsqu'un membre du SSG assiste à une conférence de l'AFPC approuvée par le/la président(e) national(e), ledit membre est considéré comme étant en service commandé pour le SSG. Ainsi, le SSG lui rembourse les dépenses qui ne sont pas prises en charge par l'AFPC, conformément aux dispositions de la Règle 4.

c) Demande de remboursement d'un membre du SSG

La demande de remboursement d'un membre du SSG doit être accompagnée d'une copie de la demande de remboursement de l'AFPC traitée et payée ; le remboursement des dépenses non couvertes par l'AFPC sera effectué en conséquence et conformément aux dispositions de la Règle 4.

Règle 5 – Comités permanents du SSG

Date d'approbation novembre 2020

Français :

Règle 5 – Comités permanents du SSG

1. **Chaque comité doit s'assurer d'avoir son propre mandat, lequel doit respecter le modèle fourni sur le site Web du SSG.**
2. **Au début de chaque nouveau cycle, il incombe au/à la président(e) d'un comité de s'assurer que son mandat est révisé et mis à jour.**
3. **Au début de chaque nouveau cycle, tout comité doit s'assurer d'avoir des objectifs précis pour les trois années suivantes.**
4. **Il incombe au/à la président(e) de chaque comité de remettre à chaque réunion annuelle prévue du Conseil national un rapport écrit des activités de son comité depuis la réunion précédente du Conseil national.**
5. **Les comités ad-hoc ne sont pas assujettis à cette Règle.**

Règle 6 – Comité d'examen des finances

Date d'approbation 16 août 2019

Généralités

La présente règle porte le nom de Règle sur le comité d'examen des finances, et est établie en vertu du Règlement 14 du SSG.

Le comité :

examine, à sa discrétion ou sur demande, toutes les questions financières du syndicat ; analyse le rapport sur les heures supplémentaires, les déplacements et les congés compensatoires du (de la) président(e) à chaque réunion du Conseil national ; étudie tous les appels interjetés à propos de demandes de remboursement refusées, et rend une décision à leur sujet ; présente un compte rendu à chaque réunion du Conseil national et, au besoin, formule des recommandations.

fournit au Conseil national du SSG, un rapport intérimaire des Revenus et des dépenses avec la comparaison au Budget triennal et un Bilan financier, au 30 juin et le 31 décembre de chaque année pour l'examen ; et,

fournit au Conseil national du SSG, avant un événement ou une circonstance supplémentaire, les coûts pour un tel événement ou circonstance, qui n'est pas inclus dans le cycle budgétaire approuvé au Congrès ; et, que les coûts pour l'évènement ou la circonstance « approuvé », soit extrait des « Fonds non affectés ».

Règle 7 – Membre à vie, membre honoraire et prix d'excellence du SSG

Date d'approbation novembre 2020

Un nouvel alinéa c) soit ajouté à la Règle 6 comme suit, et que les alinéas suivants soient modifiés en conséquence :

Règle 7 – Membre à vie, membre honoraire et prix d'excellence du SSG

c) Tous les membres à vie qui ne sont plus délégué(e)s au congrès triennal du SSG seront invités à assister à un (1) congrès triennal du SSG, en tant qu'observateur(trice), aux frais du SSG.

Tout membre qui a déjà assisté à un congrès triennal du SSG en tant que membre à vie et aux frais du SSG, ne peut se prévaloir de ce privilège.

Règle 12 – Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC

Date d'approbation novembre 2020

La Règle 12 soit modifiée comme suit :

Règle 12 – Sélection des délégué(e)s au Congrès de l'AFPC

Section 1 – Congrès national de l'AFPC

Les membres suivants du SSG seront délégué(e)s au congrès **national** de l'AFPC :

- a) Les délégué(e)s restants que le SSG a le droit d'envoyer au congrès **national** de l'AFPC seront élu(e)s en cours d'assemblée par le processus suivant :

Règle 13 – Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires

Date d'approbation novembre 2020

Règle 13 – Sélection des délégué(e)s aux conférences et aux séminaires

Les délégué(e)s aux conférences et aux séminaires seront choisi(e)s par le (la) président(e) national(e) et le (la) vice-président(e) national(e) ou le (la) dirigeant(e) responsable du portefeuille pertinent. Les critères de sélection des délégué(e)s accordent la priorité suivante :

- a) aux dirigeant(e)s nationaux(ales) **ou aux personnes** qui occupent cette fonction **dans leur région** ;
- b) aux personnes qui occupent des postes et sont actives aux niveaux local et régional, tant au sein du SSG et de l'AFPC que dans la collectivité ;
- c) aux membres en général.

La considération sera accordée en fonction du mérite de la demande. La répartition régionale sera prise en considération. Le (la) président(e) national(e) consultera les vice-président(e)s des régions d'où proviennent les demandeurs pour donner leur avis sur le choix des délégué(e)s. Le SSG s'efforcera de donner aux membres l'occasion, à tour de rôle, d'être délégué(e)s aux conférences et séminaires.

POLITIQUES

Politique 8 – Politique sur les bourses d'études du SSG

Date d'approbation 16 août 2019

Général

Le SSG attribue 3 bourses d'études à des personnes à charge de ses membres poursuivant des études postsecondaires : la Bourse A.F. Wood, la Bourse Jim Williams et la Bourse Bonnie Robichaud.

Ces trois bourses sont désignées des noms de trois membres exceptionnels de notre Syndicat, chacun ayant apporté une énorme contribution par leur travail et ayant souffert à

leur façon pour s'assurer que d'autres puissent progresser. **Le confrère A. F. Wood** a agi à titre de secrétaire-trésorier du Syndicat des employés des Travaux publics de 1970 à 1982 et s'est dépensé sans compter pour les membres du syndicat. **Le confrère Jim Williams** a joué un rôle actif au sein d'un certain nombre de syndicats avant de venir à l'AFPC et d'y occuper divers postes sur une période de plus de 22 ans. **La consœur Bonnie Robichaud** a débuté comme nettoyeuse en 1977 et au cours des 20 années suivantes a dû faire preuve de persévérance pour résister au harcèlement et surmonter divers obstacles dans le cours de sa carrière. Chacun de ces membres mérite notre gratitude pour le travail avant-gardiste ainsi entrepris et poursuivi, ce qui explique que le SSG a désigné une bourse de chacun de leur nom.

Le Syndicat des services gouvernementaux attribue également une bourse d'étude à l'un de ses membres en règle qui poursuit des études postsecondaires à temps partiel ou à temps plein : la Bourse commémorative Bob Haywood.

La Bourse Bob Haywood vise à honorer le confrère Bob Haywood, décédé 14 janvier 2018. Le confrère Haywood était conseiller auprès du président(e) national(e) du SSG. On se souviendra toujours de lui comme faisant partie intégrante du SSG, un syndicaliste féroce et un ami pour beaucoup.

Bourses décernées

Le SSG attribue 3 bourses d'études à des personnes à charge de ses membres.

Le syndicat attribuera une bourse d'études à un membre en règle qui poursuit des études postsecondaires.

Critères

~~Ces bourses~~ **La Bourse A.F. Wood, la Bourse Jim Williams et la Bourse Bonnie Robichaud** sont attribuées à une personne à charge d'un membre en règle du SSG, qui répond aux critères au moment de sa demande. **La Bourse commémorative Bob Haywood est attribuée à un membre en règle qui poursuit des études postsecondaires à temps partiel ou à temps plein.**

~~Cette personne~~ **L'étudiant(e)** doit être inscrite à des cours d'études postsecondaires dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu et présenter une demande en remplissant le formulaire fourni par le bureau national du SSG. Les personnes choisies doivent fournir une preuve de leur inscription dans un établissement d'enseignement postsecondaire. L'attribution de ces bourses est fondée sur les résultats scolaires, les besoins financiers et la réponse, dans une rédaction, à une question cherchant à savoir ce qu'elles pensent de nos syndicats.

Exceptions

Si le Conseil national décide de ne pas attribuer de bourse au cours d'une année particulière, les fonds non versés sont reportés à l'année suivante, ce qui permet d'attribuer plus de bourses cette année-là. Les personnes qui ont déjà reçu une bourse ne peuvent pas poser leur candidature une deuxième fois.

Politique 14 – Représentation des griefs

Date d'approbation novembre 2020

Politique 14 – Représentation des griefs

Section 1 – Griefs relatifs à la CRTEFP

Politique 15 – Subvention aux sections locales pour l'assemblée générale annuelle

Date d'approbation 20 avril 2021

1. Une subvention de ~~100 \$~~ **500 \$** par année est accordée aux sections locales du SSG comptant moins de 100 membres pour les aider à absorber le coût de l'assemblée générale annuelle des membres.
2. **L'indemnité de 500 \$ sera versée aux sections locales du SSG comptant moins de 100 membres au mois de juillet suivant leur AGA, ce qui donnera suffisamment de temps au bureau national pour confirmer la réception du procès-verbal de l'AGA et des états financiers, conformément à l'article 11 du Règlement 10 - Sections locales.**

Rapport du Président national, Randy Howard

Syndicat des services gouvernementaux

Huitième Congrès national triennal

Octobre 2021

Alors que j'approche maintenant la fin de mon mandat de trois ans +1, je suis stupéfait de voir à quel point notre travail et nos vies personnelles ont changé. Lorsque j'ai commencé ce voyage en 2017, j'avais une vision pour faire entrer le SSG dans le 21^e siècle. Nous allions examiner chaque aspect de notre organisation et apporter des changements là où il le fallait. Nous avons commencé à en faire avec l'élaboration d'un nouveau site Web ayant un visage différent et une navigation plus facile. Nous avons ajouté un autre poste à temps plein et j'ai personnellement assisté à de nombreuses assemblées générales annuelles des sections locales. Nous avons également relancé le bulletin d'information du SSG que nous avons largement distribué à nos membres. Nous avons ajouté des fonctions aux postes de vice-président(e)s nationaux/nationales, et désigné des régions pour soutenir les vice-président(e)s dans leurs régions respectives.

Personne n'aurait pu prévoir qu'en mars 2020 nous serions au cœur d'une pandémie mondiale qui entraînerait la fermeture complète du pays. Les bureaux n'étant plus accessibles, de nombreuses personnes ont dû faire la transition soudaine vers le travail à domicile. Les lignes traditionnelles de l'équilibre entre le travail et la vie privée se sont estompées alors que beaucoup ont assumé de nouveaux rôles en tant que soignant(e)s et éducateurs/éducatrices, tout en continuant à fournir les services dont les Canadiens et Canadiennes avaient besoin. Pour cela, chacun doit se sentir fier et se féliciter d'un travail bien fait. Nous avons dû nous adapter à la fluctuation de nos immenses charges de travail par le truchement de messages instantanés, d'appels téléphoniques ou encore de réunions vidéo. Nous continuons à représenter les membres du SSG par l'intermédiaire de notre Section de représentation, à l'échelle régionale et locale, tout en travaillant de chez nous.

En 2015, le nouveau gouvernement libéral a fait des promesses qui ont mis du temps à se concrétiser, voire pas du tout. Les équipes de négociation de l'AFPC ont finalement réussi à obtenir de nouvelles conventions collectives pour les membres des groupes relevant des Services des programmes et de l'administration (PA), des Services de l'exploitation (SV), des Services techniques (TC) et de l'Enseignement et bibliothèque (EB), arrivées à échéance en juin 2021, ce qui fait que les équipes de négociation se préparent maintenant pour la prochaine ronde. Le SSG félicite le confrère Troy MacDonnell, président de la Section locale 60011, et la consœur Leanne Moss, vice-présidente régionale, Terre-Neuve-et-Labrador, pour avoir été élus avec succès aux équipes de négociation PA et TC, respectivement. C'est la première fois en quinze (15) ans que le SSG compte deux membres au sein des équipes de négociation de l'AFPC. Je vous encourage toutes et tous à parler à vos député(e)s et à leur rappeler que vous

vous attendez à une consultation précoce et engagée avec l'employeur - rien de moins n'est acceptable.

Le projet de modernisation et de transformation de la rémunération a été lancé il y a plus de cinq ans maintenant et, malgré de nombreuses améliorations, les employé(e)s du gouvernement fédéral éprouvent encore et toujours des problèmes touchant leur paye. La consultation avec les Services de la paye et de l'administration est en cours, mais l'information ne circule pas librement comme on pourrait s'y attendre dans le cadre d'une véritable consultation. Les économies que le projet de modernisation de la paye devait permettre de réaliser sont maintenant inexistantes. Nos membres qui travaillent dans le domaine de la rémunération sont aujourd'hui dispersés dans les régions, car les services en question ont ouvert des bureaux régionaux partout au pays. En plus de ceux de Miramichi et de la RCN, les membres continuent d'offrir des services de paye au meilleur de leurs capacités sans pour autant disposer d'un système qui leur permet de verser aux fonctionnaires la paye qui leur est due et ce, dans les délais impartis.

D'importants projets sont en cours pour stabiliser le système RH à la paye. Il s'agit d'un projet à l'échelle du gouvernement visant à développer un système de RH à la paye pour tous les ministères. SPAC est l'un des 19 ministères qui travaillent avec le Conseil du Trésor et Services partagés Canada pour faire avancer ce projet. Le gouvernement a demandé des propositions pour le projet, à la suite de quoi trois soumissions ont été retenues, soit celles de SAP, Workday et Ceridian. Ces entreprises multimillionnaires travailleront avec le gouvernement pour concevoir la nouvelle plateforme. Le SSG, de concert avec l'AFPC, poursuit ses consultations avec le gouvernement durant les premières étapes, et s'attend à le faire tout au long du projet. Le SSG ne veut certainement pas que l'année 2016 se répète.

Adhésions

Les effectifs du SSG sont passés d'environ 7 500 membres en 2017 à plus de 11 000 en 2021, ce qui s'explique principalement par les embauches au sein de la Direction générale de la paie et de l'administration (DGPA). Cependant, grâce aux améliorations apportées à RH à la paye, les membres sont maintenant affectés aux Éléments appropriés. La DGPA a embauché du personnel pour ses bureaux satellites régionaux à Charlottetown (Î.-P.-É.), Shédiac (N.-B.), Moncton (N.-B.) et Winnipeg (Man.).

Bureau national du SSG

Au centre de notre organisation se trouve le personnel qui soutient les membres, les sections locales et le Conseil national. Je suis très fier du dévouement dont fait preuve chaque jour l'ensemble du personnel de notre bureau national. Avec l'éclosion de la COVID-19, on a demandé au personnel du SSG de rester à la maison, les outils et l'équipement indispensables lui étant fournis pour qu'il continue d'offrir le soutien administratif nécessaire aux membres, aux sections locales et au Conseil national. Le SSG a également connu quelques changements de personnel, puisque des personnes ont quitté l'équipe ou l'ont jointe. Un poste en particulier a été laissé vacant à la suite du décès inattendu et soudain du confrère Bob Haywood en 2018. Le confrère Haywood était un militant syndical dévoué que je considérais comme un ami plus qu'autre chose. Le confrère Haywood manque cruellement à tous les membres du SSG.

Se sont joints à nous au cours des dernières années Logan Lafleur et Diane Turcotte-Rancourt, qui offrent tous deux un soutien administratif au bureau national du SSG ; Neola Sanders, qui apporte une aide administrative à la Section de la représentation ; Jennifer York, qui est responsable des questions technologiques du SSG ainsi que des adhésions ; Stephanie Ehler et Paulette Michon-Hamelin, qui soutiennent les membres du SSG et les sections locales concernant les dossiers relatifs aux griefs et à l'invalidité médicale.

Les responsables de l'équipe principale du SSG sont : Monique Desrosiers – Finances ; David Girard - Représentant sénior, et Dominique Barrette - Coordinatrice exécutive auprès du président national. J'aimerais également souligner la contribution de Jason Manchester qui a été embauché lorsque la consœur Barrette est partie en congé, et a assumé activement les responsabilités de coordonnateur exécutif entre-temps. Ce groupe a joué un rôle déterminant dans le soutien aux sections locales, dans l'exécution des opérations quotidiennes et, surtout, en étant toujours disponible pour aider les sections locales, répondre aux questions des membres ou donner à chacun d'entre nous des conseils et autres directives techniques dont nous avons tant besoin. Je dois remercier tout particulièrement la consœur Maria Thomas, l'adjointe exécutive du président national, qui s'est assurée que j'étais bien organisé et tenu au courant de l'évolution de la situation sur divers fronts, qui a établi les priorités et qui s'est chargée des réservations de chambres d'hôtel durant nos déplacements (bien que ce ne soit pas dans le contexte actuel). Sans elle, je n'aurais jamais pu faire mon travail. Je lui suis vraiment reconnaissant et la remercie de son dévouement et de son professionnalisme au cours des quatre dernières années.

Finances du SSG

Sous la direction et les conseils avertis constants de la consœur Monique Desrosiers, notre agente des finances et de l'administration du SSG, les finances de notre Élément font l'objet d'une surveillance quotidienne, et il en va de même du contrôle administratif et des systèmes internes requis pour assurer l'exactitude des rapports, la responsabilité et la transparence.

Le Comité national d'examen des finances du SSG se penche sur les transactions et les rapports financiers, y compris le budget triennal, à la fin de chaque année, avant de faire rapport à la Conférence des président(e)s des sections locales et au Conseil national. Ce comité, présidé par la consœur Martine Babcook - VPN, est composé des VPR que sont les consœurs Linda Harding et Nicole Rousseau, les confrères Steve Colterman et Russell Carter, président de section locale, ainsi que de Monique Desrosiers, conseillère technique du personnel, et agente des finances et de l'administration du SSG.

Je vais maintenant aborder notre période financière triennale de 2018, 2019 et 2020, qui comprend le budget triennal adopté au Congrès du SSG de 2017, pour vous donner une meilleure idée de notre situation financière au 31 décembre 2020.

Au 31 décembre 2017, notre nombre moyen de membres était de 7 500 ; au 31 décembre 2020, il était passé à 10 100, soit une augmentation de 2 600 membres sur une période de 3 ans, laquelle est principalement due aux problèmes du système Phénix en cours de résolution, et aussi aux nouveaux recrutements dans la fonction publique fédérale.

Au 31 décembre 2017, le total des cotisations de notre Élément se chiffrait à 2 420 000 \$; au 31 décembre 2020, il était passé à 3 995 000 \$, ce qui représente une augmentation de 1 575 000 \$ des cotisations totales chaque année sur une période de trois ans. La hausse du total des cotisations est principalement due à l'augmentation du nombre de membres.

Au cours des exercices 2015, 2016 et 2017, le SSG a connu un déficit cumulatif de 145 000 \$, et le budget pour la même période était équilibré à zéro. Durant les exercices 2018, 2019 et 2020, le SSG a enregistré un excédent cumulatif de 3 494 000 \$, le budget de la même période était équilibré à zéro. Maintenant, il convient de mentionner que l'année 2020 a pris un tournant drastique en raison de la pandémie de Covid19. En effet, les dépenses en 2020 ont énormément diminué en raison de l'annulation de tous les voyages. En outre, nos coûts fixes sont restés les mêmes, mais nos coûts variables se sont arrêtés en mars 2020. Pour cette raison, 70 % de l'excédent cumulé de 3 494 000 \$ a été réalisé en 2020 en raison de la pandémie.

Au 31 décembre 2017, notre actif total était de 2 589 000 \$, et au 31 décembre 2020, il était passé à 6 621 000 \$, soit une augmentation de 4 032 000 \$ de notre actif total. L'augmentation de l'actif total est le résultat direct de la hausse du nombre de membres et de la diminution des dépenses en 2020 en raison de la pandémie.

Je vous donne tous ces chiffres pour dresser le tableau de la prochaine période financière de 2021, 2022 et 2023, et aussi pour partager avec vous ma vision, soit continuer à bâtir une organisation plus forte en fournissant à nos dirigeant(e)s, nos sections locales et nos membres en général, de meilleurs outils technologiques et de communication qui sont devenus non seulement importants mais quasi indispensables dans la conduite des affaires du Syndicat.

Le budget triennal pour 2021, 2022 et 2023 repose sur une base très solide de croissance et de changements. Les membres de notre Conseil national bénéficieront d'un soutien accru pour mener leurs activités à partir de leur domicile et pour mieux servir les sections locales de leurs régions. Nous disposons dorénavant de plus de fonds pour soutenir les petites sections locales grâce à une augmentation de la subvention versée aux sections locales de moins de 100 membres, soit de 100 \$ à 500 \$. Il y aura une meilleure présence du bureau national pour soutenir les sections locales en ce qui concerne leurs rapports financiers. Le bureau national financera l'envoi d'un observateur ou d'une observatrice de chaque section locale à la Conférence des président(e)s des sections locales de 2022, et les conférences pourront se tenir à travers le Canada une fois de plus. En outre, le budget prévoit une aide à la tenue d'un sommet des jeunes tous les cycles de 3 ans pour accroître la mobilisation de nos jeunes au sein du Syndicat.

De nombreuses autres améliorations peuvent être apportées dans le but de rehausser nos efforts pour mobiliser les membres. Le Conseil national, au cours de la prochaine période financière, disposera d'un budget très positif pour travailler. Il aura certainement la possibilité d'accueillir des idées novatrices et de nouvelles façons de mieux servir nos membres afin de les intégrer dans l'espace de travail en constante évolution auquel nous serons tous confrontés au cours des prochaines années.

Le présent et les futurs budgets seront en mesure de nous porter vers l'avenir pour que nous soyons prêts à relever les défis que cet avenir inconnu nous réserve. Le SSG sera prêt à les relever !

Syndicat des services gouvernementaux - Employeurs

Services partagés Canada

Le SSG est toujours confronté à divers problèmes concernant la consultation nationale par rapport à la consultation régionale, et maintenant la consultation avec les directions générales de SPC à l'échelle nationale. Bien que SPC ait récemment entamé des réunions de consultations syndicales-patronales inter-directions pour remplacer la consultation avec les directions générales, ces réunions ont tendance à être plus une source d'information qu'une véritable consultation.

Le SSG a perdu certains membres à la suite d'un examen de la classification au sein de SPC, mais nous croyons que les membres devraient être rémunérés adéquatement pour le travail qu'ils accomplissent. Lorsque l'exercice de classification a pris fin en 2018, il a été jugé que la nouvelle classification relèverait des CS ; par conséquent, ces membres ont été transférés à un autre agent négociateur.

Des consultations trimestrielles ont eu lieu jusqu'au début de la COVID-19. Les représentant(e)s du SSG ont rencontré la direction de SPC pour des consultations au début des récentes annonces sur l'assouplissement des restrictions. La discussion porte maintenant sur le retour au travail et la reprise des activités. Les représentant(e)s du SSG veulent s'assurer que le retour au travail est volontaire dans la mesure du possible, et que la santé et la sécurité de nos membres sont prioritaires.

Monnaie royale canadienne

La Monnaie royale canadienne (MRC) et sa direction très stoïque ont été le groupe d'employeurs avec lequel il a été le plus difficile de travailler au cours des quatre dernières années. Et bien que l'équipe de négociation de la MRC ait réussi à négocier un nouveau contrat, elle se prépare à retourner à la table de négociation lorsque la convention collective expirera en décembre 2021.

À mon arrivée en 2017, j'ai été mis au courant d'un arriéré de griefs de la MRC. Comme les griefs de la MRC comportent deux paliers, la pression sur l'équipe de représentation n'en a été que plus grande. Je dois remercier le confrère Craig Spencer qui est sorti de sa retraite pour aider le SSG. En travaillant avec l'équipe de représentation, nous avons pu présenter avec succès un certain nombre de griefs à l'employeur et réduire considérablement le nombre de griefs.

Le SSG a perdu des membres de la Monnaie royale canadienne à Ottawa, en raison de l'élimination de postes. En consultation avec les représentants locaux, le bureau national du SSG et l'AFPC, nous avons été en mesure d'élaborer un plan dans le cadre duquel les membres âgés, en tenant compte de leurs années de service, ont pu prendre leur retraite et recevoir un règlement financier, ce qui était sans précédent à la MRC. Au fur et à mesure que les membres admissibles à la retraite décidaient de se prévaloir de cette possibilité, les membres qui voulaient quant à eux garder leur emploi pouvaient également le faire. À la fin du processus, la plupart des membres qui souhaitaient conserver leur emploi à la MRC ont pu le faire.

Les membres du SSG travaillant à la Monnaie d'Ottawa et à la Monnaie de Winnipeg doivent être félicités, car ils ont été désignés comme travailleurs et travailleuses essentiel(le)s, et ont donc travaillé depuis que la COVID-19 s'est répandue en mars 2020. Les représentant(e)s des sections locales du SSG à ces deux endroits ont travaillé avec la direction pour s'assurer que les protocoles étaient respectés et que la santé et la sécurité de nos membres étaient la principale préoccupation.

Services publics et Approvisionnement Canada

De tous les employeurs, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est celui qui est le plus diversifié et le plus complexe que le SSG rencontre régulièrement. La majorité des membres du SSG font partie de SPAC. Les membres du SSG travaillent aux Biens immobiliers en tant que gardiens des biens de la Couronne, aux Approvisionnements, à la Paye et à l'Administration, aux Pensions, aux Acquisitions, aux Services techniques ou aux Services numériques, et la liste est longue ! Les membres du SSG n'ont pas cessé de faire leur travail et de servir les Canadiens et Canadiennes tout au long de la pandémie. Le SSG et SPAC se sont consultés à de nombreuses reprises pour s'assurer que nos membres recevaient l'équipement, les outils, les ressources et le soutien nécessaires pour continuer à exercer leurs fonctions depuis leur domicile.

En 2017, j'ai assisté à une réunion avec les Biens immobiliers et nos membres travaillant à la centrale de chauffage Cliff, au cours de laquelle il est apparu que trente-cinq (35) membres perdaient leur poste dans le cadre du Programme d'acquisition de services énergétiques (PASE), introduit à l'origine en 2009. En fait, SPAC cédait la centrale de chauffage Cliff au secteur privé. Nous avons immédiatement demandé la mise sur pied d'un comité du réaménagement des effectifs qui était composé de représentant(e)s du SSG, soit les confrère Bruce Roy et Kevin Hanson, et de l'exécutif de la Section locale 70023. Nous avons réussi à faire en sorte que les droits des membres soient protégés, ainsi sur 35 membres, il en restait 9 qui voulaient rester employés par le gouvernement fédéral. La plupart de ces membres ont de nouveaux postes, et SPAC fournit un soutien et aide les membres restants à trouver des postes.

De nombreuses discussions ont eu lieu avant la pandémie concernant le télétravail pour nos membres, certaines directions générales et directions étant inflexibles et ne désirant aucunement permettre de telles ententes. Après l'arrivée de la pandémie, la plupart, sinon la totalité, des membres de ces directions générales et directions travaillaient à domicile ou dans un lieu éloigné. Nous concluons à l'issue de nos discussions les plus récentes que 91 % des membres veulent travailler à distance cinq jours par semaine ou disposer d'une combinaison de travail à domicile et sur leur lieu de travail. Les restrictions se faisant dorénavant plus souples, notre discussion tournera autour de l'évolution du travail et du retour sur le lieu de travail. Des discussions sont en cours sur la façon dont les lieux de travail évolueront en fonction du nouvel environnement auquel nos membres sont confrontés.

La Direction générale des biens immobiliers poursuit son approche à long terme qui consiste à se départir de son mandat de longue date en matière de gestion des biens, et à se tourner vers le secteur privé pour gérer les biens fédéraux. Avec la récente pandémie, la réduction des biens fédéraux de la DGBI est préoccupante, ce que le SSG ne manquera pas de surveiller de près.

D'autres directions générales comme celles de la Surveillance, des Ressources humaines, du DPI et des Finances, continuent tous à travailler à l'exécution de leur mandat et représentent des centaines de membres du SSG.

Congrès du SSG

Le Congrès du SSG, qui aura lieu en octobre 2021, approche à grands pas et notre Élément, dans son intégralité, travaille fort pour s'assurer que tous les préparatifs nécessaires sont bien en cours. On pourrait penser que le fait de ne pas avoir à organiser de voyages, à réserver des chambres ou encore à prévoir les repas rendrait cette tâche beaucoup plus simple, mais à vrai dire l'organisation d'un congrès virtuel s'avère bien plus difficile qu'on ne le pense. Cela demande en effet beaucoup de planification et de travail. Chacun et chacune d'entre nous devons nous assurer que tout le travail est bien planifié pour les deux prochaines années.

En conclusion, j'aimerais vous remercier, toutes et tous, pour votre soutien au cours des quatre dernières années, pour le leadership dont vous avez fait preuve dans vos régions, et pour l'engagement que vous avez pris envers vos membres. Il y a eu beaucoup de travail dont nous pouvons être fiers, compte tenu de tous les défis que les employeurs nous ont lancés et des difficultés supplémentaires causées par une pandémie. Nous devons maintenant poursuivre le travail pour faire avancer le SSG dans le continuum du 21^e siècle.

Aux nouveaux dirigeants et aux nouvelles dirigeantes élu(e)s, je leur demande de se préparer à travailler fort et à se rendre toujours disponibles pour les membres du SSG qui ne méritent rien de moins.

Respectueusement soumis,

Randy Howard
Président national
Syndicat des services gouvernementaux

Rapport de la vice-présidente nationale, Martine Babcook

Congrès triennal du SSG 2021

Chers/chères délégué(e)s,

En guise d'introduction, je voudrais vous souhaiter la bienvenue au Congrès triennal virtuel du SSG qui va enfin pouvoir se tenir après un hiatus de plus de 15 mois, période durant laquelle nous n'avons pu voir aucun ou aucune d'entre vous en personne. Ce type de réunion est maintenant chose courante. Le travail du SSG ne s'en est pas moins poursuivi au cours de cette période exceptionnelle, et je crois bien que nous avons été encore plus occupé(e)s à travailler depuis chez nous pendant cette pandémie. Le Comité des finances que je préside va vous présenter un budget sans augmentation des cotisations pour les deux prochaines années. En outre, nous sommes parvenus à allouer des fonds dans différents secteurs afin d'améliorer la participation et la formation des membres puisque nous avons pu accumuler un important excédent durant la pandémie. Par ailleurs, le Comité de la mise en valeur des sections locales, dont je suis aussi la présidente, a formulé des recommandations sur la manière d'améliorer le développement au niveau local, de mobiliser nos membres, et d'offrir un ensemble de formations virtuelles ou individuelles. Je préside également le Comité des communications qui a, depuis notre dernier Congrès, procédé à une refonte de notre site Web, et y avons ajouté certaines caractéristiques qui nous avaient été recommandées et qui semblent bien fonctionner. En tant que vice-présidente nationale, j'assiste également aux réunions du Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'à celles du Comité national de consultations syndicales-patronales et du Comité de consultations syndicales-patronales des biens immobiliers, et des Services d'approvisionnement. Le Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité a créé un sous-comité appelé Comité consultatif sur la santé mentale, dont je fais partie et qui est assez nouveau. Les problèmes de santé mentale sont en hausse depuis la pandémie, aussi avons-nous travaillé en étroite collaboration avec les membres concernés pour nous assurer de répondre à leurs besoins et de faire en sorte que leurs voix sont entendues. Nous avons par ailleurs poursuivi les consultations avec les employeurs et nous concentrons maintenant sur le retour au travail au fur et à mesure que les restrictions sont levées dans les provinces et les territoires. Je tiens à vous assurer que les préoccupations des membres sont notre priorité absolue, et qu'elles le seront toujours.

En conclusion, je tiens à remercier tous les membres de SPAC, de la MRC et de SPC pour leur soutien continu et le merveilleux travail qu'ils accomplissent chaque jour. Je vous souhaite un excellent Congrès et me réjouis à l'idée de bientôt vous revoir.

En toute solidarité,

Martine Babcook

Vice-présidente nationale du SSG

Rapport du vice-président national, Bruce Roy

Salutations à tout le monde,

J'ai le plaisir de présenter le présent rapport en ma qualité de vice-président national du SSG, au Congrès national triennal du Syndicat des services gouvernementaux (SSG).

Comme je l'ai souligné dans mon rapport de 2020, l'une de mes premières tâches était, et est toujours d'ailleurs, d'apporter mon appui sous toutes ses formes à nos consœurs, confrères et ami(e)s dans le cadre de la campagne de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) intitulée '*Ça chauffe !*'.

L'AFPC, à laquelle se sont joints l'ACAF, le SCFP, le SNEGSP, l'IPFPC et le Congrès du travail du Canada, a lancé une campagne visant à mettre un terme à la sous-traitance des services d'exploitation de cinq centrales de chauffage et de refroidissement dans la région de la capitale nationale. Ces centrales desservent actuellement une centaine d'immeubles, dont la Cité parlementaire, par un réseau de 14 kilomètres de tunnels souterrains.

Le gouvernement fédéral veut que des sociétés qui ne cherchent qu'à faire des profits - y compris celles qui ont une réputation de corruption et de mauvaise gestion – assument l'exploitation de ces centrales. Cette décision est imprudente et pourrait menacer votre sécurité.

En partenariat avec l'Alliance de la fonction publique du Canada, l'économiste Robin Shaban a publié un rapport sur la privatisation des principales centrales de chauffage et de refroidissement de la région de la capitale nationale (RCN) que prévoit entreprendre le gouvernement fédéral.

Économiste basée à Ottawa, Robin Shaban est la directrice du cabinet d'experts-conseils *Robin Shaban Consulting*. Ses travaux portent sur une vaste gamme de sujets, notamment la privatisation, la réglementation des entreprises, la fiscalité, et la précarité des travailleurs et travailleuses. Robin termine actuellement son doctorat en politique publique à l'Université Carleton.

Le rapport de Robin met en évidence les risques pour la santé et la sécurité des quelque 50 000 travailleurs et travailleuses qui sont physiquement liés aux centrales en question sur une base quotidienne, ainsi que celles des responsables de leur fonctionnement. J'ai joint le lien ci-dessous vers ce rapport (en anglais seulement) : <http://psacunion.ca/safety-risks-looming-privatization-heating-cooling>.

Malheureusement, l'employeur n'étant pas disposé à ouvrir un dialogue raisonnable, le dernier jour de travail de nos mécaniciens et mécaniciennes de machines fixes aux centrales de chauffage et de refroidissement a été le 31 mars 2020. Au SSG, nous avons travaillé sans relâche pour garantir le respect des droits de nos membres. En ce qui me concerne, au nom du SSG je copréside le Comité du réaménagement des effectifs (CRE) qui est très bien représenté. Le confrère Kevin Hanson – VPR, avec le soutien de la consœur Stephanie Ehler, a fait des avancées pour s'assurer que l'employeur respecte comme il se doit les droits de nos membres en cette période extrêmement difficile. La reconduction des nominations intérimaires à long terme à des postes d'attache constitue sans aucun doute l'une des victoires à notre crédit, obtenue à la table du réaménagement des effectifs (RE). À la date à laquelle je rédige le présent

rapport, je peux vous informer, avec fierté, que notre travail a porté fruits et que la majorité de nos membres touchés par le RE ont réussi à trouver un nouvel emploi. Je tiens à ajouter que la plupart des employé(e)s concerné(e)s sont resté(e)s à l'emploi du gouvernement du Canada.

Mentorat et travail avec les membres du Conseil national et les dirigeant(e)s des sections locales

Le mentorat des dirigeant(e)s aux niveaux régional et local est essentiel pour la bonne marche de notre Syndicat. Il nous faut en effet maintenir un niveau élevé de représentation de nos membres et nous assurer sans cesse que les dirigeant(e)s de nos sections locales sont proprement encadré(e)s. Cela passe inévitablement par une bonne gestion des affaires des sections, la participation aux cours de formation appropriés offerts par l'AFPC, la présidence d'une assemblée générale annuelle, la tenue de réunions régulières des exécutifs des sections, et la mise en application des conventions collectives.

De plus, ces dirigeant(e)s doivent parfaitement comprendre le rôle qui leur est dévolu :

- au sein de l'AFPC,
- dans la région de l'AFPC qui est la leur, et
- au sein de leur Élément.

Devant l'importance majeure de la mobilisation de nos dirigeant(e)s au niveau local, le mentorat est donc indispensable si nous voulons retenir les plus talentueux/talentueuses. Le travail d'équipe et le mentorat sont les deux éléments clés qui mèneront à des sections locales fortes et prospères. Je suis extrêmement chanceux d'avoir l'occasion de travailler aux côtés d'excellents dirigeant(e)s de sections locales du SSG d'un océan à l'autre.

Consultation

Dans le cours des consultations nationales auxquelles j'ai pris part, j'ai fait preuve de sévérité mais aussi de respect, une attitude qui permet au collectif de gagner des points importants au nom des membres de ce grand Syndicat qui est le nôtre. Nous devons continuer à faire preuve de fermeté tout en restant unis. Nous devons nous affirmer et constamment chercher à influencer les décideurs de nos différents employeurs. Lorsqu'un dirigeant ou une dirigeante du SSG est à une table de consultation, nous devons agir comme de vrais chefs de file et cibler les enjeux principaux. Le portefeuille de Services partagés Canada (SPC) m'a été confié, ce qui m'a donné l'occasion d'assister avec plaisir à plusieurs consultations nationales à la date à laquelle je rédige ce rapport ; je tiens à préciser que j'ai le sentiment de pouvoir apporter une contribution positive. J'espère faire des progrès importants et bien communiquer notre approche conjointe lors de ces consultations extrêmement précieuses. Nos membres m'ont élu pour être leur voix, aussi je m'engage à remplir ce mandat comme il se doit. Le SSG est une force au sein de SPC.

Je siège, en outre, aux divers comités suivants de Services partagés Canada (SPC) au nom du SSG :

- Comité national de consultations syndicales
- Comité national de consultations des ressources humaines
- Comité de consultations syndicales-patronales intersectorielles (CCSPI)
- o Changement technologique
- o Sous-traitance

Je fais également partie des comités suivants de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) :

- Comité national de consultations syndicales-patronales SSG (AFPC) - IPFPC - ACEP
- Comité national des politiques en matière de santé et de sécurité (CNPSS)
- Consultations sur l'Initiative de renouvellement du milieu de travail (IRMT)
- Consultations nationales du Bureau du Programme des ressources humaines à la paye
- Consultations nationales du Receveur général et de la Direction des pensions

Autres activités

- Le 30 janvier 2021
- o AGA Section locale 70013
- 17 février
- o AGA Section locale 10011 Québec
- 9 mars
- o AGA Section locale 10060 Matane
- 28 avril
- o AGA Section locale 10161 Montréal
- Montréal 21 avril
- o Conseil national du SSG
- 13 mai - 16 mai
- o Congrès de la région de la capitale nationale de l'AFPC
- 3 juin - 6 juin
- o Congrès de l'AFPC, région de l'Atlantique de l'AFPC
- 17 juin - 20 juin
- o Congrès de l'AFPC - région du Québec de l'AFPC
- 24 juin - 27 juin
- o Congrès de la région des Prairies de l'AFPC

Conclusion

Si tous les membres du Conseil national savent à quel point les sections locales sont l'élément vital de notre Syndicat, je tiens à mettre tout particulièrement en exergue le groupe de bénévoles qui forment le Conseil national du SSG. Nos vice-présidentes et vice-présidents des régions donnent beaucoup plus qu'ils et elles ne recevront jamais dans l'exercice de leurs fonctions. Tout en conservant votre emploi rémunéré à temps plein et en essayant de gérer toutes les attentes qui vous sont imposées à tous les niveaux du SSG, vous n'en continuez pas moins de représenter le SSG et nos membres d'une manière incroyable. Nous sommes chanceux de vous avoir. C'est votre leadership qui m'inspire à continuer à travailler fort pour que nos employeurs respectent nos droits.

Les mots me manquent pour souligner le travail de mes collègues VPN. Les consœurs Babcook et Bush sont d'un grand soutien et une mine de connaissances qui m'aident à faire face à diverses situations et à exceller dans notre rôle de représentants de nos membres sur la scène nationale. Enfin, je suis extrêmement reconnaissant du soutien du confrère Howard. La solide équipe du SSG est sans égal ! Sachez que nous nous engageons à continuer à travailler ensemble au sein du meilleur Élément de l'AFPC.

Respectueusement soumis par,

Bruce Roy

Vice-président national - SSG

Rapport de la vice-présidente nationale - Équité

Kelly Bush

2017 - 2021

Introduction

Quelle leçon d'humilité et aussi quelle formidable expérience que d'avoir pu vous représenter tous et toutes en tant que vice-présidente nationale chargée du dossier de l'équité. Les quatre dernières années ont été difficiles pour tout le monde, et les inégalités dans tous les coins et recoins du monde ont été amplifiées par la pandémie de Covid. J'ai eu mes propres luttes contre le cancer en 2017-2019, mais le simple fait d'avoir à me concentrer sur mon rôle m'a permis de me changer les idées et de mettre en arrière-plan ma situation. Une fois mes luttes personnelles remportées, j'ai été confrontée, comme bien du monde, à la Covid-19, mais ma maladie nous avait préparés, ma famille et moi, à l'isolement et au divers protocoles sanitaires à suivre. Nos priorités avaient ainsi été bien précisées et nous étions prêts à affronter les restrictions et autres protocoles. Je tiens à souligner l'aide précieuse que les consœurs Lori Walton, Linda Harding et Azra Jusuf m'ont apportée pendant mon absence. Comme la plupart des familles, celle du SSG était là pour moi quand j'en avais besoin. Depuis mon retour, j'ai travaillé fort aux tables de consultation et à la gestion de mes portefeuilles : Comité national de consultations syndicales-patronales, Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité (sous-comité du Groupe de travail sur le harcèlement et la violence - Projet de loi C-65 et équipe de rédaction de la politique pour C-65), consultations avec la Direction générale des biens immobiliers, Comité mixte sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, Comité national sur la santé mentale et Comité directeur, Comité sur l'équité du SSG et Comité des négociations collectives. En conséquence de la restructuration entreprise en 2019, les VPN sont maintenant responsables des régions, les miennes étant l'Atlantique et l'Ontario. Par ailleurs, le Ministère a ces jours-ci des réunions sur la Covid dont la fréquence varie. Tels seront les domaines d'intérêt de mon rapport.

Comité national de consultations syndicales-patronales

Ce comité tient des réunions semestrielles au cours desquelles nous rencontrons le sous-ministre, les sous-ministres délégué(e)s et les directeurs/directrices. Nous y sommes informés des nouvelles orientations ou initiatives telles que l'automatisation des processus robotiques, le système de voyage et la rémunération de la prochaine génération. En outre, les questions de rémunération y sont soulevées, et nous avons l'occasion d'aborder divers points tels que les difficultés de l'Entente de gestion du rendement de l'employé (EGRE) que nos membres rencontrent. J'ai également soulevé le problème de la formation linguistique, du manque d'accès à cette formation, et suggéré d'engager un professeur ou une professeure de langue pour une durée d'un an afin d'en améliorer l'accès. Cette suggestion a été entendue, et le Ministère s'est dit disposé à travailler sur le problème. Ce type de consultations ne fonctionne bien

qu'avec votre contribution et des communications régulières. En ce qui concerne l'automatisation, nous avons fait part de nos inquiétudes quant à la perte d'emplois à l'avenir, l'automatisation étant le précurseur de l'intelligence artificielle. Le Ministère nous a assuré que tout allait bien, et a ajouté que certains secteurs de la paie avaient un robot et qu'un nom lui avait été donné. Je n'ai pas pu trouver quoi que ce soit à ce sujet lors de mes discussions, aussi j'invite toute personne ayant des informations en la matière à me contacter ou à communiquer avec le bureau national pour s'assurer que nous avons tous les renseignements pertinents. La discussion sur l'EGRE est arrivée à point nommé, car juste après avoir soulevé la question, le médiateur a publié un rapport sur l'utilisation abusive du processus d'EGRE, ce qui a donné lieu à des discussions plus approfondies. L'employeur a quelque peu amélioré ses processus, mais nous constatons encore que le diable se cache parfois dans les détails, c'est pourquoi toute information que vous pouvez fournir sur ce qui se passe dans les bureaux est très appréciée.

Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité

Ce comité est le seul à s'appuyer sur une législation, mais il a fallu un certain temps pour comprendre ses structures et ses pouvoirs. Nous nous réunissons tous les trimestres pour l'ÉFPC, en présence de tous/toutes les VPN. Les travaux de la Monnaie royale canadienne et de Services partagés Canada ne sont pas suivis de la même manière, mais chaque ministère est tenu par la loi d'avoir de tels comités. C'est là que nous y examinons toute promesse de conformité volontaire, les inspections du lieu de travail effectuées par les régions ainsi que les questions de santé et de sécurité qui découlent de diverses initiatives telles que *CotravailGC* et *l'Évolution du travail*. Le fait que les bureaux ne sont pas occupés régulièrement est problématique du point de vue de la santé et de la sécurité, où nous devons nous assurer que des inspections ont lieu et qu'il y a des gardiens d'étage et un système de premiers soins, pour ne citer que quelques exemples. Le Projet de loi C-65, qui a reçu la sanction royale en 2018, était grandement nécessaire pour aborder les questions de harcèlement et de violence sur le lieu de travail. En outre, le Code canadien du travail, Partie II, a été modifié et des règlements y ont été ajoutés. Tout cela a créé le besoin d'un groupe de travail sur le harcèlement et la violence ainsi que d'une équipe de rédaction de la politique. Vous trouverez ci-dessous des renseignements en la matière.

Groupe de travail : Ce groupe s'est réuni à des fréquences variables, de deux fois par semaine à une fois par mois. À l'heure actuelle, nous ne nous réunissons plus, mais nous serons probablement convoqués à nouveau. Ce groupe de travail, dont j'étais la coprésidente avec Laura Lamontagne, a rencontré des représentant(e)s des agents négociateurs, des membres des Relations de travail et du Réseau (cadres intermédiaires, personnes handicapées, autochtones, Caucus fédéral des employé(e)s noir(e)s, Fierté au travail et Avant-garde), ainsi que des membres de ce que l'on appelle le Centre d'expertise. Au fur et à mesure que nous soulevions des questions au nom de nos membres, la complexité du travail devenait évidente. Le Ministère a alors créé une équipe chargée de rédiger des politiques, dont j'ai fait partie pour tous les agents négociateurs.

L'équipe de rédaction des politiques : Il est important de noter que l'élaboration des politiques est généralement un processus qui prend de 18 à 24 mois. Les règlements

sont sortis le 17 juin 2020, et nous devons avoir une politique en place au 1er janvier 2021. Nous avons travaillé de longues heures, notamment à examiner des lots. Le travail, entrepris en août, a duré jusqu'en décembre. Nous avons reçu des documents du Conseil du Trésor, de Travail Canada et de l'AFPC qui ont tous eu un impact sur la politique et, à chaque fois, nous avons dû revoir le tout pour vérifier ce qui avait été retiré et ajouté. Ce travail a surtout porté sur des mots et des détails. Le SSG a publié un document auquel il manque toutefois de nombreux éléments. Si vous avez un problème de harcèlement ou de violence à l'égard d'un membre ou de vous-même, veuillez communiquer avec le bureau national ou moi-même. Il est essentiel de s'attaquer sans tarder au problème en cause, et le processus de grief est un élément vital car c'est la seule façon pour le membre de recevoir des réparations personnelles. En outre, le membre peut décider s'il doit y avoir une enquête, et il peut approuver ou non l'enquêteur ou l'enquêtrice. Cependant, cette partie n'est pas très répandue et il est important que chaque membre soit conscient de ses droits en vertu de la législation. Il y a également des rapports d'étape mensuels, soit deux rapports, un pour Travail Canada et un pour la faute. Par ailleurs, nous devons demander le rapport d'enquête à l'avance pour nous assurer qu'il y aura un minimum de revictimisation.

Consultations avec la Direction générale des biens immobiliers : Il n'y en a pas eu beaucoup durant mon mandat ! Une seule réunion s'est tenue en 2017 avant que je tombe malade, puis une autre en 2019. Il y en a probablement eu d'autres, mais les points saillants de celles-ci ont été les contrats SI ainsi que le renouvellement des autres contrats SI. On y a également parlé du *CotravailGC*. Ces réunions sont bien représentées par des participant(e)s du Québec et de la RCN, les discussions y sont animées mais respectueuses. Nous y avons soulevé la question de l'embauche en fonction des compétences plutôt que de l'expérience, et la DG cherche à trouver un équilibre. Nous avons besoin de savoir si vous rencontrez des problèmes lorsque des agent(e)s de niveau supérieur sont recruté(e)s sans expérience.

Comité conjoint sur l'équité en matière d'emploi et la diversité : Ce comité supervise le Plan d'équité en matière d'emploi, que le Ministère appelle '*Plan d'action sur la diversité*' ou PAD, et toute nouvelle politique ou tout nouveau programme lié à l'équité. Ce comité n'était en fait pas fonctionnel lorsque je suis arrivée -- il n'y avait pas de consultation sur le PAD et, de plus, il n'y avait pas non plus de reddition de compte ni aucune action réelle dans les plans. Il n'est donc pas surprenant que les écarts n'aient pas été comblés et que certains aient même augmenté.

J'ai fait pression pour obtenir un Examen des systèmes d'emploi (ESE) et une formation sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE) pour les membres du Comité, ce qui m'a été refusé, malgré toutes les démarches que j'ai entreprises auprès de la direction mais sans succès. Une nouvelle direction est arrivée et l'ESE a été sous-traité et achevé, puis la formation sur la LEE a été élaborée et donnée. La direction, qui a de nouveau changée -- mais j'espère que nous garderons le cap que nous suivons actuellement --, envisage de co-élaborer le plan d'action sur la diversité avec les président(e) des réseaux sur la diversité. Grâce à mon travail au sein de ce comité et du CCSPN, j'ai représenté le SSG et apporté ma contribution aux engagements du SM en plus d'avancer des recommandations dont je suis heureuse d'annoncer que certaines ont été adoptées. Plus précisément, la dotation des postes de président(e)s de réseau et la légitimation du travail à l'aide du processus d'EGRE.

Comité national de la santé mentale et Comité directeur : J'ai participé à la réunion nationale sur la santé mentale où nous avons pris connaissance de l'approche des différentes régions en la matière, celle du Pacifique étant intéressante, à savoir qu'elle a un chef qui est un thérapeute formé et qu'elle dispose d'un groupe de soutien de pairs. De même, la région du Québec a un programme de soutien de pairs qui est appuyé par une organisation externe qui fournit une formation. Le Comité directeur envisage de planifier le prochain cycle avec des priorités sur trois facteurs psychosociaux.

Comité d'équité du SSG : Le Comité s'est concentré sur l'éducation relative à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et a tenu deux réunions en personne et trois autres en format virtuel (une séance avec une conférencière invitée, Tracey Peever, sur le développement organisationnel, deux réunions pour discuter des priorités). L'objectif était de préparer les membres à tenir l'employeur responsable du Plan d'action sur la diversité, mais le Ministère n'a pas publié de plan avant la fin 2019, dans lequel il n'y avait aucun objectif. La Covid a pris le relais, aussi le Comité a rédigé plusieurs articles pour le site Web sur des appels à l'action, des journées de commémoration et des informations, dont douze ont été publiés par notre comité. Notre travail, comme celui de tout le monde, a été impacté par la Covid, aussi a-t-il été difficile d'entrer en contact avec les nouveaux membres car nous ne sommes pas au bureau. Cette année, l'ÉFPC a pour objectif de co-élaborer le Plan d'action sur la diversité, de sorte que notre travail dans le domaine de l'éducation portera ses fruits, car nous aurons des objectifs à surveiller et demanderons des comptes à l'employeur.

Comité des négociations collectives du SSG : Ce comité s'est réuni à quatre reprises, a examiné 184 revendications contractuelles, en a éliminé certaines qui étaient pour le Conseil national mixte, contre les principes syndicaux, et a combiné celles qui étaient similaires, en plus de s'assurer qu'elles soient toutes traitées, ce qui signifie que 70 ont été soumises, la majorité concernant la table PA. Il convient de signaler qu'il n'y en avait aucune pour le groupe EB. Nous avons également sélectionné les délégué(e)s et choisi les membres de l'équipe. Cette année, nous avons pu obtenir un membre pour les tables PA et SV -- félicitations à Troy MacDonnell et Leanne Moss.

Comité des résolutions générales : Le dernier comité que j'ai eu l'honneur de coprésider avec la consœur Shanny Doucet a passé deux parties de journées à examiner les résolutions destinées au Congrès, soit 13 résolutions (8 recommandations d'adoption et 4 de rejet). Les débats y ont été animés et respectueux. Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur contribution.

Mon mandat m'a donné une opportunité incroyable de me mettre au service des membres, ce dont je suis honorée et humble. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en 2017. Je tiens à remercier tous les membres de mon Comité, mes collègues du Conseil national et les membres du SSG, sans oublier bien sûr l'ensemble du personnel du SSG.

Respectueusement soumis,

Kelly Bush

Vice-présidente nationale, Équité

Appendice « G » – Rapport du comité des résolutions générales

Kelly Bush – VPN – Équité

Shanny Doucet – VPR, New Brunswick

Sheldon Jacobs – VPR, Manitoba and Saskatchewan Heather Rawlins, VPR, Alberta, Nunavut et TNO Azra Jusuf – VPR, Ontario

Leanne Moss – VPR, Terre-Neuve et Labrador & membre de l'équipe TC Paul Paquette – VPR, RCN

Michèle Parent – VPR, Québec

François Zarraga – Président, section locale 70017

Le comité, présidé par les consœurs Bush et Doucet, s'est réuni pendant deux jours, à savoir les 19 et 20 juillet, de 11 h 30 à 16 h 30, HNE. Quinze (15) résolutions ont été soumises pour fin d'examen, deux (2) ont été jugées irrecevables par le Président national et par conséquent n'ont pas été examinées par le comité. Le comité a examiné l'ensemble des treize (13) résolutions, en a renvoyé trois (3) à l'organe les ayant rédigées à l'origine pour fin d'amendement. Tous les trois (3) renvois ont été acceptés et examinés. Neuf (9) résolutions ont été adoptées alors que quatre (4) ont été rejetées. Tous les membres du comité ont eu l'occasion de s'enregistrer contre s'ils le souhaitaient.

Les motifs ont été rédigés et par la suite examinés et modifiés en équipe et ensuite, chaque membre a établi leurs quatre (4) résolutions prioritaires, ce qui a permis aux neuf (9) résolutions d'être priorisées.

Les membres du comité ont débattu dans le respect et de façon efficace.

Les membres du comité souhaitent remercier le personnel du SSG, le Conseiller technique, Jason Manchester et la personne ressource, Diane Turcotte Rancourt, pour leur soutien durant les travaux du comité.

Soumis respectueusement par, Kelly et Shanny